RCS : POITIERS
Code greffe : 8602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00544
Numéro SIREN : 442 497 350
Nom ou dénomination : CAPGENES

Ce dépôt a été enregistré le 16/05/2023 sous le numéro de dépôt 1988

BILAN ACTIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou l'union :	CAPGENES
Adresse de la coopérative agricole ou l'union :	Agropole - 2135 route de Chauvigny 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR
Numéro SIREN :	442 497 350
Numéro d'agrément :	

		ACTIF	Exercice 30/09/2022 Brut	Amortissement et dépréciations	Net	30/09/2021 Net
		Capital souscrit non exigé (I)				
		Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de recherche et de développement*				
		Concession, brevets, marques, logiciels et droits similaires	42 957	39 881	3 076	3 355
		Indemnités de non-rétablissement				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	42 957	39 881	3 076	3 355
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	41 611	13 644	27 967	28 305
		Constructions	1 855 947	1 492 619	363 328	313 228
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	571 473	428 808	142 664	146 896
		Autres immobilisations corporelles	415 354	388 860	26 494	29 867
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	48 939	48 939		98 497
		TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 933 324	2 372 871	560 453	616 793
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Participations à des organismes coopératifs	4 049		4 049	3 523
		Autres participations	16 723		16 723	16 460
		Créances rattachées à des participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	2 800		2 800	2 800
		TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	23 572	0	23 572	22 783
		TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**2 999 853**	**2 412 751**	**587 101**	**642 932**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET ENCOURS	Matières premières et autres approvisionnements	44 423		44 423	35 791
		En cours de production	185		185	0
		Produits finis	3 499 046	3 498 089	958	0
		Marchandises				
		TOTAL STOCKS ET ENCOURS	3 543 655	3 498 089	45 566	35 791
		Avances, acomptes versés sur commandes et apports	1 718		1 718	4 132
	CREANCES (2)	Créances associés coopérateurs et comptes rattachés	184 635		184 635	189 101
		Créances clients et comptes rattachés	140 246		140 246	268 351
		Autres créances	260 321		260 321	389 796
		TOTAL CREANCES	585 201	0	585 201	847 247
	AUTRES	Valeurs mobilières de placement	1 147 842		1 147 842	1 146 146
		Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	1 191 444		1 191 444	811 724
		Charges constatées d'avance	31 557		31 557	18 510
		TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**6 501 417**	**3 498 089**	**3 003 329**	**2 863 550**
COMPTES DE REGULARISATION		Frais d'émission d'emprunts (V)				
		Primes de remboursement des emprunts (VI)				
		Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (VI)				
		TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VI)	**9 501 270**	**5 910 840**	**3 590 430**	**3 506 481**
		(1) Dont à moins d'un an :				
		(2) Dont à moins d'un an :				

n° de dépôt

16 MAI 2023

n° de gestion

n° de facture

n° de chrono

CAPGEN

PA

1

BILAN PASSIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou de l'union : CAPGENES

		30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES	Capital social	139 105	138 890
	Droits d'entrée		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	58 486	56 361
	Réserve indisponible provenant des subventions	265 851	265 851
	Réserve indisponible provenant des opérations avec les tiers non associés	101 618	74 482
	Réserve indisponible provenant des dévolutions	1 035 578	1 035 578
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	478 940	459 817
	Report pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales		
	Report pour ristourne éventuelle		
	Report à nouveau débiteur		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	- 19 217	48 383
	Subvention d'investissement à étaler		
	Provisions réglementées		
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**2 060 361**	**2 079 363**
Autres fonds propres	Montant des emissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I bis)	**0**	**0**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	521 431	462 632
	Provisions pour charges	360 575	354 839
	TOTAL DES PROVISIONS (II)	**882 006**	**817 471**
DETTES (1)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes coopératifs		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	120 866	165 751
	Emprunts et dettes financières diverses (3)		
	Instrument financier à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés		
	Caisses de péréquation, de compensation et autres caisses		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	247 599	229 887
	Dettes fiscales et sociales	201 160	185 423
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	34 063	19 301
Compte régul.	Produits constatés d'avance(1)	44 376	9 286
	TOTAL DES DETTES (III)	**648 063**	**609 647**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation passif **(IV)**		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)	**3 590 430**	**3 506 481**
(1)	Dont à plus d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3)	Dont emprunts participatifs		

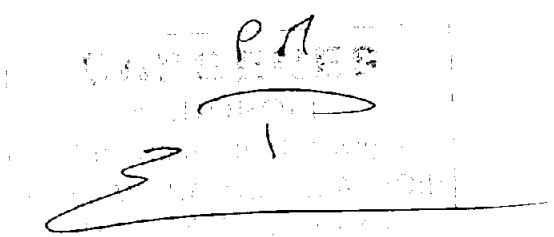
COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative ou union :	CAPGENES		
		30/09/2022	30/09/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes et cessions de marchandises		
	Production vendue et cédée		
	Fourniture de services	1 470 710	1 467 016
	Produits des activités annexes		
	Montant net du chiffre d'affaires	1 470 710	1 467 016
	Dont à l'exportation	165 246	155 650
	Production stockée		0
	Production immobilisée	414	98 497
	Subventions	397 077	393 055
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	15 447	12 516
	Transferts de charges	4 729	11 055
	Autres produits	180 436	117 429
	Total des produits d'exploitation (I)	2 068 814	2 099 569
CHARGES D'EXPLOITATION	Apports et achats de marchandises	110 418	82 284
	Variation de stock de marchandises	-8 818	1 477
	Apports et achats de matières premières		
	Variation de stock de matières premières	-589 290	-2 909 757
	Autres achats et charges externes (1)	791 050	740 215
	Impôts, taxes et versements assimilés	16 525	16 709
	Salaires	719 748	657 030
	Charges sociales	269 565	246 826
DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immoblisations : dotations aux amortissements	82 380	83 708
	- sur immoblisations : dotations aux dépréciations	48 939	47 951
	- sur actif circulant : dotations aux dépréciations	588 332	2 909 757
	Dotations aux provisions	77 413	192 723
	Autres charges	8 494	7 171
	Total des charges d'exploitation (II)	2 114 756	2 076 094
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		**-45 942**	**23 474**
Opérations en commun	Excédent transféré (III)		
	Perte transférée (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations à des organismes coopératifs agricoles		
	Produits financiers de participation (2)		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	263	243
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	6 757	2 445
	Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers (V)	7 020	2 689
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	
	Intérêts et charges assimilées (3)	607	308
	Différence négative de change		
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières (VI)	607	308
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		**6 413**	**2 380**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III+IV +V - VI)		**-39 529**	**25 855**

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01) - suite

Désignation de la coopérative ou union : CAPGENES

			30/09/2022	30/09/2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		29 752	22 652
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges			
	Total des produits exceptionnels	(VII)	29 752	22 652
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		9 440	124
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Total des charges exceptionnelles	(VIII)	9 440	124
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			**20 312**	**22 529**
Participation des salariés aux résultats		(IX)		
Impôts sur les bénéfices		(X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)			**2 105 586**	**2 124 910**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)			**2 124 803**	**2 076 526**
5 - EXCEDENT OU PERTE (Total des produits - total des charges)			**-19 217**	**48 383**
Renvois	(1)	- dont redevance de crédit-bail mobilier - dont redevance de crédit-bail immobilier		
	(2)	Dont produits concernant les entités liées		
	(3)	Dont intérêts concernant les entités liées		



CAPGENES

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

BILAN PASSIF

CAPITAL SOCIAL

	Nombre de parts		CAPITAL 215 euros
ASSOCIES COOPERATEURS			
A.D.D.C.P.	1		215,00
APIS DIFFUSION	55		11 825,00
APPER	1		215,00
ARCMC	1		215,00
Ass. Amis Chèvre Lorraine	1		215,00
Ass. Chèvre des fossés	1		215,00
Ass. Chèvre provençale	1		215,00
Ass. De défense des caprins du Rove	1		215,00
Ass. La chèvre de race Pyrénéenne	1		215,00
Ass. Chèvre des Savoie	1		215,00
Ass. Française Chèvre Boer	1		215,00
AURIVA ELEVAGE	152		32 680,00
C.E.C.N.A.	18		3 870,00
C.I.A. 54	2		430,00
C.I.A. 55	2		430,00
COOPELIA	2		430,00
COPAVENIR	37		7 955,00
ELITEST	4		860,00
ELVA NOVIA	19		4 085,00
EVOLUTION	235		50 525,00
EVOLUTION INTERNATIONAL	6		1 290,00
FCEL	47		10 105,00
FEDERATION SUISSE	1		215,00
GENES DIFFUSION	3		645,00
GENIATEST	2		430,00
ILLOC	1		215,00
JURA-BETAIL	4		860,00
ORIGENPLUS	6		1 290,00
U.A.L.C.	37		7 955,00
Total Associés coopérateurs	643	99,38%	138 245,00
ASSOCIES NON COOPERATEURS			
ANICAP	1		215,00
FNCL	1		215,00
FNEC	1		215,00
FNIL	1		215,00
Total Associés non coopérateurs	4	0,62%	860,00
TOTAL	**647**		**139 105,00**

AFFECTATION RESULTAT

	- Réserve indisponible TNA	27 136,11	
	- Réserve légale	2 124,71	
	- Réserve facultative	19 122,42	
	- Report à nouveau		
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	- Batiment	36582,00	
	- Batiment Adm et Labo	106714,31	
	- Batiment animalier	91469,41	
	- Batiment Smile	15244,90	
	- Batiment Photovoltaïque	15840,00	**265850,62**

CAPGENES

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

PROVISIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provision pour retraite	194 773,45	3 978,28	3 092,88	195 658,85
Autres provisions pour risques & charges	622 697,78	73 434,72	9 785,54	686 346,96
	817 471,23	**77 413,00**	**12 878,42**	**882 005,81**

CAPGENES

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Acquisitions	Cessions	Fin exercice
Frais de recherche				
Autres immobilisations incorporelles	63 798,68	0,00	20 841,72	42 956,96
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**63 798,68**	**0,00**	**20 841,72**	**42 956,96**
Terrains	26 397,35			26 397,35
Aménagements terrains	15 213,53			15 213,53
Constructions	1 760 787,69	95 159,10		1 855 946,79
Installation à caractère spécifique	210 588,51			210 588,51
Matériels de laboratoire et d'exploitation	353 372,67	18 609,50	11 097,93	360 884,24
Installations générales, agencements	249 176,75	3 751,89		252 928,64
Matériel de transport	24 868,03			24 868,03
Matériel de bureau et informatique	85 497,07	6 737,63	5 398,40	86 836,30
Cheptel	51 304,45	46 653,83	47 236,90	50 721,38
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 777 206,05**	**170 911,95**	**63 733,23**	**2 884 384,77**
IMMOBILISATIONS EN COURS	**146 448,27**	**49 823,56**	**147 332,79**	**48 939,04**
Cheptel	47 950,84	49 410,00	48 421,80	48 939,04
Construction en cours	98 497,43	413,56	98 910,99	0,00
Titres de participation	19 983,00	789,00		20 772,00
Dépôts & cautionnements	2 800,00	2 000,00	2 000,00	2 800,00
Autres créances immobilisées	0,00			0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**22 783,00**	**2 789,00**	**2 000,00**	**23 572,00**
TOTAL GENERAL	**3 010 236,00**	**223 524,51**	**233 907,74**	**2 999 852,77**

CAPGENES

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Frais de recherche				
Autres immobilisations incorporelles	60 443,56	279,13	20 841,72	39 880,97
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**60 443,56**	**279,13**		**39 880,97**
Aménagements terrains	13 305,92	338,30		13 644,22
Constructions	1 447 559,27	45 059,56		1 492 618,83
Installation à caractère spécifique	104 731,85	11 585,74		116 317,59
Matériels de laboratoire et d'exploitation	312 333,37	11 255,34	11 097,93	312 490,78
Installations générales, agencements	235 083,25	3 757,65		238 840,90
Matériel de transport	16 623,76	4 017,07		20 640,83
Matériel de bureau et informatique	77 968,16	6 087,17	5 398,40	78 656,93
Cheptel	51 304,45	46 653,83	47 236,90	50 721,38
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 258 910,03**	**128 754,66**	**63 733,23**	**2 323 931,46**
Immo Corporelles en cours	47 950,84	48 939,04	47 950,84	48 939,04
TOTAL GENERAL	**2 367 304,43**	**177 972,83**	**111 684,07**	**2 412 751,47**

VENTILATION DOTATIONS	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations dérogatoires	Reprises dérog.
Frais de recherche					
Autres immobilisations incorporelles	279,13				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**279,13**	-	-	-	-
Aménagements terrains	338,30				
Constructions	45 059,56				
Installation à caractère spécifique	11 585,74				
Matériels de laboratoire et d'exploitation	11 255,34				
Installations générales, agencements	3 757,65				
Matériel de transport	4 017,07				
Matériel de bureau et informatique	6 087,17				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**82 100,83**	-	-	-	-
Cheptel	46 653,83				
Immo Corporelles en cours	48 939,04				
TOTAL GENERAL	**177 972,83**	-	-	-	-

CAPGENES

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an
Avances et acomptes versés	1 310,46	1 310,46	
Créances clients	324 581,14	324 581,14	
Clients douteux ou litigieux	299,46	299,46	
Subventions à recevoir	215 504,50	215 504,50	
Etat : Taxe sur la valeur ajoutée	40 393,12	40 393,12	
Débiteurs divers	4 423,05	4 423,05	
TOTAL GENERAL	**586 511,73**	**586 511,73**	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	+ 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédits	120 837,78	26 524,77	94 313,01	
Fournissseurs et comptes rattachés	247 598,93	247 598,93		
Personnel et comptes rattachés	112 486,04	112 486,04		
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	82 211,70	82 211,70		
Etat : Taxe sur la valeur ajoutée	-	-		
Etat : autres impôts, taxes assimilées	6 461,96	6 461,96		
Créditeurs divers	34 063,26	34 063,26		
Produits constatés d'avance	44 375,50	44 375,50		
TOTAL GENERAL	**648 035,17**	**553 722,16**	**94 313,01**	**0,00**

CAPGENES

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

RUBRIQUES	Montant
FACTURES A ETABLIR	33 040,12
SUBVENTIONS A RECEVOIR	215 504,50
TOTAL	**248 544,62**

DETAIL DES CHARGES A PAYER

RUBRIQUES	Montant
FRS FACT NON PARVENUES	123 715,74
AVOIRS A ETABLIR	34 063,26
DETTES CONGES PAYES	86 460,26
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	36 255,25
ORAGNISMES SOCIAUX A PAYER	2 508,57
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL A PAYER	24 680,00
ETAT CHARGES A PAYER	4 687,00
TOTAL	**312 370,08**

CAPGENES

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Libellé	MONTANT
ELIS -Nettoyage	247,81
ELIS - Tapis + fontaine à eau	138,71
COFINTEX LOC TELESEC.	318,25
PITNEY BOWES LOC MAA	250,00
BNP PARIBAS LEASE LOC COPIEUR	289,68
RSI BACKUP	120,00
RSI Connexion fibre	156,00
RSI HEBERGEMENT+NOM DOMAINE	91,58
GROUPAMA	4 223,27
COMEXPO Acompte SIA	18 470,93
LA POSTE Collecte	250,60
CERFRANCE PRESTA SOCIAL SUIVI RH	4 000,00
MALEVAUT-NAUD ACOMPTE HONORAIRES 30/09/2022	3 000,00
TOTAL	**31 556,83**

CAPGENES

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Libellé	MONTANT
FGE N° 621fge082 ZACCAP	22 781,00
FGE N° 622fge028 APACAP	16 750,00
IDELE CAPRIMAM 3D	3 704,80
IDELE PRESAGE	269,70
CNE - Amélioration repro petits ruminants	870,00
TOTAL	**44 375,50**

CAPGENES

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

RESULTAT DE L'EXERCICE - **19 216,70**

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES **2 060 361,08**

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES **882 005,81**

DETTES FINANCIERES **120 865,57**

Dettes auprès des établissement des crédits

Emprunts	Échéances	A - 1 an	A + 1 an	TOTAL
			-	-
220357100988		6 644,88	22 337,75	28 982,63
220357101011		19 879,89	71 975,26	91 855,15

Charges à payer

- Intérêts des emprunts 27,79

AUTRES DETTES FINANCIERES -

DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES **247 598,93**

- Fournisseurs 123 883,19
- Charges à payer 123 715,74

DETTES FISCALES ET SOCIALES **201 159,70**

- Etat 6 461,96
- Rémunérations et charges sociales 194 697,74
- MSA 38 018,17
- CCPMA 3 382,48
- CRAMA 4 555,80
- Indemnités 1 345,78
- Intéressement 24 680,00
- Congés Payés 86 460,26
- Charges /congés payés 36 255,25
- Charges / intéressement -
- Formation professionnelle continue

AUTRES DETTES **78 438,76**

- Produits constatés d'avance 44 375,50
- Autres dettes 34 063,26

CAPGENES

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

FONDS DE ROULEMENT

CAPITAUX PROPRES	30/09/2022	30/09/2021	Variations
Capital social	139 105,00	138 890,00	215,00
Réserve légale	58 485,70	56 360,99	2 124,71
Réserve indisponible	1 035 578,32	1 035 578,32	0,00
Réserve facultative	478 939,86	459 817,44	19 122,42
Subventions d'equipement	265 850,62	265 850,62	0,00
Réserve indisponible TNA	101 618,28	74 482,17	27 136,11
Report à nouveau	0,00	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-19 216,70	48 383,24	-67 599,94
	2 060 361,08	**2 079 362,78**	**-19 001,70**
Provisions risques et charges	882 005,81	817 471,23	64 534,58
SITUATION NETTE	**2 942 366,89**	**2 896 834,01**	**45 532,88**

CAPITAUX PERMANENTS	30/09/2022	30/09/2021	Variations
SITUATION NETTE	2 942 366,89	2 896 834,01	45 532,88
EMPRUNTS + 1 AN	94 313,01	120 837,78	-26 524,77
AVANCES FINANCIERES	1 310,46	4 132,08	-2 821,62
CAPITAUX PERMANENTS	**3 037 990,36**	**3 021 803,87**	**16 186,49**
IMMOBILISATIONS	587 101,30	642 931,57	-55 830,27
FONDS DE ROULEMENT	**2 450 889,06**	**2 378 872,30**	**72 016,76**

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

MALEVAUT-NAUD.

EXEMPLAIRE
GREFFE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

CAPGENES

Union de Coopératives Agricoles à Capital Variable

Au capital de 138 890 euros

Siège social :

Agropole

2135, Route de Chauvigny

86550 MIGNALOUX BEAUVOIR

R.C.S. POITIERS – SIREN 442 497 350

SAS MALEVAUT-NAUD
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale OUEST-ATLANTIQUE
55, Boulevard François Arago
79180 CHAURAY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

A l'Assemblée Générale de l'Union Capgenes,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Union Capgenes relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Union à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1er octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode de présentation » de l'annexe qui expose le changement de méthode relatif à la première application du règlement ANC n°2021-01.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport aux associés établi par le Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Union à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Union ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Union.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

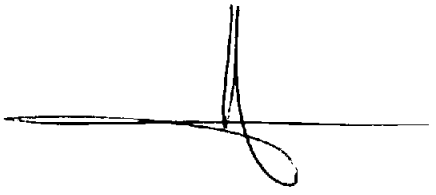
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Union à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chauray, le 30 mars 2023,

SAS MALEVAUT NAUD
Société de Commissariat aux Comptes



F. VIOLLEAU
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou l'union :	CAPGENES
Adresse de la coopérative agricole ou l'union :	Agropole - 2135 route de Chauvigny 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR
Numéro SIREN :	442 497 350
Numéro d'agrément :	

ACTIF			Exercice 30/09/2022			30/09/2021
			Brut	Amortissement et dépréciations	Net	Net
		Capital souscrit non exigé (I)				
		Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de recherche et de développement*				
		Concession, brevets, marques, logiciels et droits similaires	42 957	39 881	3 076	3 355
		Indemnités de non-rétablissement				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	42 957	39 881	3 076	3 355
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	41 611	13 644	27 967	28 305
		Constructions	1 855 947	1 492 619	363 328	313 228
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	571 473	428 808	142 664	146 896
		Autres immobilisations corporelles	415 354	388 860	26 494	29 867
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	48 939	48 939		98 497
		TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 933 324	2 372 871	560 453	616 793
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Participations à des organismes coopératifs	4 049		4 049	3 523
		Autres participations	16 723		16 723	16 460
		Créances rattachées à des participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	2 800		2 800	2 800
		TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	23 572	0	23 572	22 783
		TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	**2 999 853**	**2 412 751**	**587 101**	**642 932**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET ENCOURS	Matières premières et autres approvisionnements	44 423		44 423	35 791
		En cours de production	185		185	0
		Produits finis	3 499 046	3 498 089	958	0
		Marchandises				
		TOTAL STOCKS ET ENCOURS	3 543 655	3 498 089	45 566	35 791
		Avances, acomptes versés sur commandes et apports	1 718		1 718	4 132
	CREANCES (2)	Créances associés coopérateurs et comptes rattachés	184 635		184 635	189 101
		Créances clients et comptes rattachés	140 246		140 246	268 351
		Autres créances	260 321		260 321	389 796
		TOTAL CREANCES	585 201	0	585 201	847 247
	AUTRES	Valeurs mobilières de placement	1 147 842		1 147 842	1 146 146
		Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	1 191 444		1 191 444	811 724
		Charges constatées d'avance	31 557		31 557	18 510
		TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**6 501 417**	**3 498 089**	**3 003 329**	**2 863 550**
COMPTES DE REGULARISATION		Frais d'émission d'emprunts (V)				
		Primes de remboursement des emprunts (VI)				
		Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (VI)				
		TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VI)	**9 501 270**	**5 910 840**	**3 590 430**	**3 506 481**
		(1) Dont à moins d'un an :				
		(2) Dont à moins d'un an :				

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

BILAN PASSIF COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative agricole ou de l'union : CAPGENES

		30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES	Capital social	139 105	138 890
	Droits d'entrée		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	58 486	56 361
	Réserve indisponible provenant des subventions	265 851	265 851
	Réserve indisponible provenant des opérations avec les tiers non associés	101 618	74 482
	Réserve indisponible provenant des dévolutions	1 035 578	1 035 578
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	478 940	459 817
	Report pour parfaire l'intérêt servi aux parts sociales		
	Report pour ristourne éventuelle		
	Report à nouveau débiteur		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	- 19 217	48 383
	Subvention d'investissement à étaler		
	Provisions réglementées		
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	**2 060 361**	**2 079 363**
Autres fonds propres	Montant des emissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I bis)	**0**	**0**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	521 431	462 632
	Provisions pour charges	360 575	354 839
	TOTAL DES PROVISIONS (II)	**882 006**	**817 471**
DETTES (1)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes coopératifs		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	120 866	165 751
	Emprunts et dettes financières diverses (3)		
	Instrument financier à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes associés coopérateurs et comptes rattachés		
	Caisses de péréquation, de compensation et autres caisses		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	247 599	229 887
	Dettes fiscales et sociales	201 160	185 423
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	34 063	19 301
Compte régul.	Produits constatés d'avance(1)	44 376	9 286
	TOTAL DES DETTES (III)	**648 063**	**609 647**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation passif **(IV)**		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à IV)	**3 590 430**	**3 506 481**
(1)	Dont à plus d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3)	Dont emprunts participatifs		

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01)

Désignation de la coopérative ou union :	CAPGENES		
		30/09/2022	30/09/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes et cessions de marchandises		
	Production vendue et cédée		
	Fourniture de services	1 470 710	1 467 016
	Produits des activités annexes		
	Montant net du chiffre d'affaires	1 470 710	1 467 016
	Dont à l'exportation	165 246	155 650
	Production stockée		0
	Production immobilisée	414	98 497
	Subventions	397 077	393 055
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	15 447	12 516
	Transferts de charges	4 729	11 055
	Autres produits	180 436	117 429
	Total des produits d'exploitation (I)	2 068 814	2 099 569
CHARGES D'EXPLOITATION	Apports et achats de marchandises	110 418	82 284
	Variation de stock de marchandises	-8 818	1 477
	Apports et achats de matières premières		
	Variation de stock de matières premières	-589 290	-2 909 757
	Autres achats et charges externes (1)	791 050	740 215
	Impôts, taxes et versements assimilés	16 525	16 709
	Salaires	719 748	657 030
	Charges sociales	269 565	246 826
DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immoblisations : dotations aux amortissements	82 380	83 708
	- sur immoblisations : dotations aux dépréciations	48 939	47 951
	- sur actif circulant : dotations aux dépréciations	588 332	2 909 757
	Dotations aux provisions	77 413	192 723
	Autres charges	8 494	7 171
	Total des charges d'exploitation (II)	2 114 756	2 076 094
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		**-45 942**	**23 474**
Opérations en commun	Excédent transféré (III)		
	Perte transférée (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations à des organismes coopératifs agricoles		
	Produits financiers de participation (2)		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	263	243
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	6 757	2 445
	Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers (V)	7 020	2 689
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	
	Intérêts et charges assimilées (3)	607	308
	Différence négative de change		
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières (VI)	607	308
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		**6 413**	**2 380**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III+IV +V - VI)		**-39 529**	**25 855**

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

COMPTE DE RESULTAT COOPERATIVE AGRICOLE (conforme au règlement ANC 2021-01) - suite

Désignation de la coopérative ou union : CAPGENES

			30/09/2022	30/09/2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS		Produits exceptionnels sur opérations de gestion	29 752	22 652
		Produits exceptionnels sur opérations en capital		
		Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges		
		Total des produits exceptionnels (VII)	29 752	22 652
CHARGES EXCEPTIONNELLES		Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 440	124
		Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
		Dotations exceptionnelles aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
		Total des charges exceptionnelles (VIII)	9 440	124
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			**20 312**	**22 529**
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)			**2 105 586**	**2 124 910**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)			**2 124 803**	**2 076 526**
5 - EXCEDENT OU PERTE (Total des produits - total des charges)			**-19 217**	**48 383**
Renvois	(1)	- dont redevance de crédit-bail mobilier		
		- dont redevance de crédit-bail immobilier		
	(2)	Dont produits concernant les entités liées		
	(3)	Dont intérêts concernant les entités liées		

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

CAPGENES

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice d'une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022 se caractérise par :
- un bilan dont le total s'élève à : 3 590 429,85 €
- et un résultat de l'exercice de : - 19 216,70 €.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables ANC n°2021-01 homologué le 22 novembre 2021, complété des dispositions prévues dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables générales ont été appliquées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et conformément aux principes de base :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité d'activité,
- régularité et sincérité,
- prudence et
- permanence des méthodes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits marquants de l'exercice

L'Union conduit 15 programmes de sélection et est le centre national de production de semences pour l'espèce caprine

Les missions de l'Union ont été étendues depuis la mise en place du Règlement Zootechnique Européen (RZE) avec la tenue du livre généalogique, la conduite des programmes de sélection, le contrôle de performances, l'indexation et la publication des index.

Les attentes des associés coopérateurs pour le compte des éleveurs caprins qui bénéficient de nos services, sont prises en compte par plusieurs commissions spécifiques :

- Commission Gènes Avenir
- Commission Collecte de Phénotypes
- Commission Ressources Génétiques
- Commission Entreprise de Sélection
- Commission Recherche Innovation et Développement
- Commission Internationale

Ces commissions fonctionnent avec la participation de nos partenaires et l'investissement des délégués, pierre angulaire de notre dispositif.

Une réflexion menée avec l'ensemble des salariés et les élus lors du printemps et l'été 2022 a conduit à la refonte de ces commissions avec la création de la commission organisme de sélection dont la mission sera le suivi des programmes alpin, saanen et angora et l'arrêt de la commission innovation recherche et développement ; l'innovation étant réintégrée dans chaque commission. Ce travail sur les commissions a

été de pair avec une réorganisation interne de Capgènes pour mieux lier les équipes, les responsables et les commissions. Un CODIR a été mis en place pour assurer la transversalité des projets menés à Capgènes.

Des évolutions réglementaires ont mobilisé notre union.

Nous poursuivons les échanges avec la DDPP et la DGAL pour la mise en oeuvre de la nouvelle Loi de Santé Animale (LSA) promulguée le 21 avril 2021. Les certificats sanitaires d'introduction des mâles ont été modifiés et le travail d'harmonisation des sanitaires génériques export caprins (animaux vivants et produits germinaux) au niveau européen doit permettre de simplifier l'accès des semences produites à Capgènes au marché européen et mondial.

Le nouveau programme national de développement agricole et rural (PNDAR) pour la période 2022-2027 est actif et Capgènes a déposé fin décembre 2021 son programme pluriannuel et son programme pour l'exercice 2022. L'évaluation scientifique du dossier a été très positive et le programme a été accepté par le ministère

La campagne 2022 a été marquée par une repise des réunions en présentiel et une forte mobilisation de Capgènes dans les salons (CAPRINOV, SPACE, SOMMET de L'ELEVAGE, SIA, AQUITANIMA) et auprès des partenaires de la filière caprine.

Le contexte économique inflationniste, la forte sécheresse ont pesé sur les résultats économiques de nos exploitations et rendent l'avenir plus incertains. Certains éleveurs ont ainsi réduit leur nombre d'IA ou le recours aux conseils en élevage. L'utilisation de certaines hormones pour grouper els chaleurs est de plus en plus sujets à controverse médiatique et nous interroge. Nous sommes mobilisés avec l'ANICAP pour trouver des alternatives le plus rapidement possible pour remplacer l'usage de ces hormones tout en continuant à synchroniser les chèvres pour faciliter la gestion des troupeaux.

Sur le terrain, le programme Gènes Avenir produire des résultats. Co-construit par Capgènes et ses partenaires, il porte depuis sa création l'ambition de **proposer une offre de services reproduction – sélection adaptée aux besoins des éleveurs et à leur niveau d'engagement dans le dispositif génétique collectif.** Le programme ZACCAP a permis d'accompagner des zones peu denses caprines et de créer des synergies entre les structures.

Méthodes comptables

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

> Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés en fonction de la durée normale d'utilisation des biens, selon le mode linéaire.

> Immobilisations financières :

La valeur est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

> Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

> **Stocks :**

La valorisation des stocks est établie au coût de production des doses. Les stocks de semences sont dépréciés à 100 %.

Les stocks ont été évalués sur la même méthode que lors de la clôture précédente, sur la base du coût de revient des doses.
Ce coût de revient s'élevait à 2,69 € / dose sur l'exercice précédent et il a été mis à jour à 2,96 € / doses en 2021/2022 afin de tenir compte des hausses des charges externes.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation

CAPGENES applique pour la première fois le règlement ANC n° 2021-01 dans ses comptes annuels clos au 30/09/2022 suite à la publication de l'arrêté actant son entrée en vigueur pour les exercices clos à partir du 1er janvier 2022.

Les principaux postes impactés par ce changement sont les suivants :

- La présentation des parts sociales détenues dans les coopératives agricoles sur une ligne distincte « Participations à des organismes coopératifs agricoles »
- Le reclassement des comptes courants avec les associés coopérateurs des autres créances et autres dettes vers deux nouvelles lignes « Créances Associés coopérateurs et comptes rattachés » et « Dettes Associés Coopérateurs et comptes rattachés »

Evènements post-clôture

Néant.

CAPGENES

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

BILAN PASSIF

CAPITAL SOCIAL

	Nombre de parts		CAPITAL 215 euros
ASSOCIES COOPERATEURS			
A.D.D.C.P.	1		215,00
APIS DIFFUSION	55		11 825,00
APPER	1		215,00
ARCMC	1		215,00
Ass. Amis Chèvre Lorraine	1		215,00
Ass. Chèvre des fossés	1		215,00
Ass. Chèvre provençale	1		215,00
Ass. De défense des caprins du Rove	1		215,00
Ass. La chèvre de race Pyrénéenne	1		215,00
Ass. Chèvre des Savoie	1		215,00
Ass. Française Chèvre Boer	1		215,00
AURIVA ELEVAGE	152		32 680,00
C.E.C.N.A.	18		3 870,00
C.I.A. 54	2		430,00
C.I.A. 55	2		430,00
COOPELIA	2		430,00
COPAVENIR	37		7 955,00
ELITEST	4		860,00
ELVA NOVIA	19		4 085,00
EVOLUTION	235		50 525,00
EVOLUTION INTERNATIONAL	6		1 290,00
FCEL	47		10 105,00
FEDERATION SUISSE	1		215,00
GENES DIFFUSION	3		645,00
GENIATEST	2		430,00
ILLOC	1		215,00
JURA-BETAIL	4		860,00
ORIGENPLUS	6		1 290,00
U.A.L.C.	37		7 955,00
Total Associés coopérateurs	643	99,38%	138 245,00
ASSOCIES NON COOPERATEURS			
ANICAP	1		215,00
FNCL	1		215,00
FNEC	1		215,00
FNIL	1		215,00
Total Associés non coopérateurs	4	0,62%	860,00
TOTAL	**647**		**139 105,00**

AFFECTATION RESULTAT

- Réserve indisponible TNA	27 136,11	
- Réserve légale	2 124,71	
- Réserve facultative	19 122,42	
- Report à nouveau		
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - Batiment	36582,00	
- Batiment Adm et Labo	106714,31	
- Batiment animalier	91469,41	
- Batiment Smile	15244,90	
- Batiment Photovoltaïque	15840,00	**265850,62**

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

CAPGENES

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

PROVISIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provision pour retraite	194 773,45	3 978,28	3 092,88	195 658,85
Autres provisions pour risques & charges	622 697,78	73 434,72	9 785,54	686 346,96
	817 471,23	**77 413,00**	**12 878,42**	**882 005,81**

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

CAPGENES

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Acquisitions	Cessions	Fin exercice
Frais de recherche				
Autres immobilisations incorporelles	63 798,68	0,00	20 841,72	42 956,96
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**63 798,68**	**0,00**	**20 841,72**	**42 956,96**
Terrains	26 397,35			26 397,35
Aménagements terrains	15 213,53			15 213,53
Constructions	1 760 787,69	95 159,10		1 855 946,79
Installation à caractère spécifique	210 588,51			210 588,51
Matériels de laboratoire et d'exploitation	353 372,67	18 609,50	11 097,93	360 884,24
Installations générales, agencements	249 176,75	3 751,89		252 928,64
Matériel de transport	24 868,03			24 868,03
Matériel de bureau et informatique	85 497,07	6 737,63	5 398,40	86 836,30
Cheptel	51 304,45	46 653,83	47 236,90	50 721,38
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 777 206,05**	**170 911,95**	**63 733,23**	**2 884 384,77**
IMMOBILISATIONS EN COURS	**146 448,27**	**49 823,56**	**147 332,79**	**48 939,04**
Cheptel	47 950,84	49 410,00	48 421,80	48 939,04
Construction en cours	98 497,43	413,56	98 910,99	0,00
Titres de participation	19 983,00	789,00		20 772,00
Dépôts & cautionnements	2 800,00	2 000,00	2 000,00	2 800,00
Autres créances immobilisées	0,00			0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**22 783,00**	**2 789,00**	**2 000,00**	**23 572,00**
TOTAL GENERAL	**3 010 236,00**	**223 524,51**	**233 907,74**	**2 999 852,77**

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

CAPGENES

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Frais de recherche				
Autres immobilisations incorporelles	60 443,56	279,13	20 841,72	39 880,97
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**60 443,56**	**279,13**		**39 880,97**
Aménagements terrains	13 305,92	338,30		13 644,22
Constructions	1 447 559,27	45 059,56		1 492 618,83
Installation à caractère spécifique	104 731,85	11 585,74		116 317,59
Matériels de laboratoire et d'exploitation	312 333,37	11 255,34	11 097,93	312 490,78
Installations générales, agencements	235 083,25	3 757,65		238 840,90
Matériel de transport	16 623,76	4 017,07		20 640,83
Matériel de bureau et informatique	77 968,16	6 087,17	5 398,40	78 656,93
Cheptel	51 304,45	46 653,83	47 236,90	50 721,38
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 258 910,03**	**128 754,66**	**63 733,23**	**2 323 931,46**
Immo Corporelles en cours	47 950,84	48 939,04	47 950,84	48 939,04
TOTAL GENERAL	**2 367 304,43**	**177 972,83**	**111 684,07**	**2 412 751,47**

VENTILATION DOTATIONS	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations dérogatoires	Reprises dérog.
Frais de recherche					
Autres immobilisations incorporelles	279,13				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**279,13**	-	-	-	-
Aménagements terrains	338,30				
Constructions	45 059,56				
Installation à caractère spécifique	11 585,74				
Matériels de laboratoire et d'exploitation	11 255,34				
Installations générales, agencements	3 757,65				
Matériel de transport	4 017,07				
Matériel de bureau et informatique	6 087,17				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**82 100,83**	-	-	-	-
Cheptel	46 653,83				
Immo Corporelles en cours	48 939,04				
TOTAL GENERAL	**177 972,83**	-	-	-	-

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

CAPGENES

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an
Avances et acomptes versés	1 310,46	1 310,46	
Créances clients	324 581,14	324 581,14	
Clients douteux ou litigieux	299,46	299,46	
Subventions à recevoir	215 504,50	215 504,50	
Etat : Taxe sur la valeur ajoutée	40 393,12	40 393,12	
Débiteurs divers	4 423,05	4 423,05	
TOTAL GENERAL	**586 511,73**	**586 511,73**	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	+ 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédits	120 837,78	26 524,77	94 313,01	
Fournissseurs et comptes rattachés	247 598,93	247 598,93		
Personnel et comptes rattachés	112 486,04	112 486,04		
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	82 211,70	82 211,70		
Etat : Taxe sur la valeur ajoutée	-	-		
Etat : autres impôts, taxes assimilées	6 461,96	6 461,96		
Créditeurs divers	34 063,26	34 063,26		
Produits constatés d'avance	44 375,50	44 375,50		
TOTAL GENERAL	**648 035,17**	**553 722,16**	**94 313,01**	**0,00**

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

CAPGENES

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

RUBRIQUES	Montant
FACTURES A ETABLIR	33 040,12
SUBVENTIONS A RECEVOIR	215 504,50
TOTAL	**248 544,62**

DETAIL DES CHARGES A PAYER

RUBRIQUES	Montant
FRS FACT NON PARVENUES	123 715,74
AVOIRS A ETABLIR	34 063,26
DETTES CONGES PAYES	86 460,26
CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	36 255,25
ORAGNISMES SOCIAUX A PAYER	2 508,57
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL A PAYER	24 680,00
ETAT CHARGES A PAYER	4 687,00
TOTAL	**312 370,08**

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

CAPGENES

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Libellé	MONTANT
ELIS -Nettoyage	247,81
ELIS - Tapis + fontaine à eau	138,71
COFINTEX LOC TELESEC.	318,25
PITNEY BOWES LOC MAA	250,00
BNP PARIBAS LEASE LOC COPIEUR	289,68
RSI BACKUP	120,00
RSI Connexion fibre	156,00
RSI HEBERGEMENT+NOM DOMAINE	91,58
GROUPAMA	4 223,27
COMEXPO Acompte SIA	18 470,93
LA POSTE Collecte	250,60
CERFRANCE PRESTA SOCIAL SUIVI RH	4 000,00
MALEVAUT-NAUD ACOMPTE HONORAIRES 30/09/2022	3 000,00
TOTAL	**31 556,83**

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

CAPGENES

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Libellé	MONTANT
FGE N° 621fge082 ZACCAP	22 781,00
FGE N° 622fge028 APACAP	16 750,00
IDELE CAPRIMAM 3D	3 704,80
IDELE PRESAGE	269,70
CNE - Amélioration repro petits ruminants	870,00
TOTAL	**44 375,50**

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

CAPGENES

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

RESULTAT DE L'EXERCICE **- 19 216,70**

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES **2 060 361,08**

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES **882 005,81**

DETTES FINANCIERES **120 885,57**

Dettes auprès des établissement des crédits

Emprunts	Échéances	A - 1 an	A + 1 an	TOTAL
			-	-
220357100988		6 644,88	22 337,75	28 982,63
220357101011		19 879,89	71 975,26	91 855,15

Charges à payer

- Intérêts des emprunts 27,79

AUTRES DETTES FINANCIERES -

DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES **247 598,93**

- Fournisseurs 123 883,19
- Charges à payer 123 715,74

DETTES FISCALES ET SOCIALES **201 159,70**

- Etat 6 461,96
- Rémunérations et charges sociales 194 697,74
- MSA 38 018,17
- CCPMA 3 382,48
- CRAMA 4 555,80
- Indemnités 1 345,78
- Intéressement 24 680,00
- Congés Payés 86 460,26
- Charges /congés payés 36 255,25
- Charges / intéressement -
- Formation professionnelle continue

AUTRES DETTES **78 438,76**

- Produits constatés d'avance 44 375,50
- Autres dettes 34 063,26

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

CAPGENES

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

FONDS DE ROULEMENT

CAPITAUX PROPRES	30/09/2022	30/09/2021	Variations
Capital social	139 105,00	138 890,00	215,00
Réserve légale	58 485,70	56 360,99	2 124,71
Réserve indisponible	1 035 578,32	1 035 578,32	0,00
Réserve facultative	478 939,86	459 817,44	19 122,42
Subventions d'equipement	265 850,62	265 850,62	0,00
Réserve indisponible TNA	101 618,28	74 482,17	27 136,11
Report à nouveau	0,00	0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-19 216,70	48 383,24	-67 599,94
	2 060 361,08	**2 079 362,78**	**-19 001,70**
Provisions risques et charges	882 005,81	817 471,23	64 534,58
SITUATION NETTE	**2 942 366,89**	**2 896 834,01**	**45 532,88**

CAPITAUX PERMANENTS	30/09/2022	30/09/2021	Variations
SITUATION NETTE	2 942 366,89	2 896 834,01	45 532,88
EMPRUNTS + 1 AN	94 313,01	120 837,78	-26 524,77
AVANCES FINANCIERES	1 310,46	4 132,08	-2 821,62
CAPITAUX PERMANENTS	**3 037 990,36**	**3 021 803,87**	**16 186,49**
IMMOBILISATIONS	587 101,30	642 931,57	-55 830,27
FONDS DE ROULEMENT	**2 450 889,06**	**2 378 872,30**	**72 016,76**

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

CAPGENES

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes
VISA

Cap

Société Union de Coopérative Agricole
Agréée n°1727
Siège social : Agropole – 2135 route de Chauvigny
86550 Mignaloux Beauvoir
SIRET 442 497 350 000 11 - APE 0 162 Z

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'UNION CAPGENES
Organisme et Entreprise de Sélection caprin (OES)

L'An 2023, le 14 avril, les associés de **l'UNION CAPGENES** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, à Capgènes, à l'effet de délibérer de l'ordre du jour suivant :

1°/ **PRESENTATION DES PROCES-VERBAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2022.**

2°/ **PRESENTATION DU COMPTE RENDU D'ACTIVITE TECHNIQUE DE L'UNION, EXERCICE 2021/2022.**

3°/ **PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2022.**

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES – APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET VOTE DE RESOLUTIONS FINANCIERES COMPORTANT QUITUS AUX ADMINISTRATEURS.

4°/ **RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

5°/ **RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION.**

Monsieur **Frédéric BAUDY** ouvre l'assemblée générale à 10h00. Après avoir constaté que l'Assemblée Générale Ordinaire a été régulièrement convoquée par insertion en annonces légales en date du 24 mars 2023 et par convocation individuelle des associés coopérateurs par lettre adressée le 14 mars 2023, demande à l'Assemblée de procéder à la désignation de 2 scrutateurs pour former avec lui le Bureau de l'Assemblée.

Sur proposition, l'Assemblée désigne :

Monsieur Thierry RIFFE et Monsieur Cyril CABROL, lesquels, avec le Président, désignent Monsieur Pierre MARTIN, Directeur, en tant que secrétaire de séance.

Une feuille de présence est établie pour l'Assemblée Générale annuelle Ordinaire, et le bureau constate que sur :
30 Associés inscrits, représentant 125 voix, 19 Associés sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale Ordinaire et disposent de 114 voix.

Le Bureau arrête et certifie la feuille de présence à laquelle sont joints les pouvoirs remis par les Associés représentés, et constate que le quorum du **tiers total des voix des Associés inscrits est réuni** et que l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.
Le Président Frédéric BAUDY déclare la séance ouverte, remercie les personnes présentes, donne la liste des excusés, et propose de passer à l'examen du premier point de l'ordre du jour.

1) PRESENTATION DES PROCES-VERBAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2022

Le Président Frédéric BAUDY rappelle que le procès-verbal a été envoyé à tous les associés en même temps que la convocation. Après présentation, aucune remarque n'est formulée.

2) PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE TECHNIQUE 2021/2022

Frédéric BAUDY présente les chiffres clés et l'actualité pour Capgènes de 2022.
Il rappelle les deux missions principales à savoir d'une part la conduite des programmes de sélection pour les 15 races caprines et d'autre part la production et la diffusion de la semence.
Le bilan de chaque commission est présenté en binôme :

- Commissions Gènes Avenir par Pierre Martin et Yohan Renaudin
- Commission Entreprise de Sélection par Olivier Ponthoreau et Frédéric Baudy
- Commission Export par Pierre Martin et Olivier Danel
- Commission Collecte de phénotype par Christophe Lecomte et Jean-Yves Rousselot
- Commission Innovation Recherche et Développement et Organisme de Sélection par Apolline Bailly Salins et Benoît Denis
- Commission Ressources Génétiques par Pierre Martin

3) PRESENTATION DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT ET DU BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

Pierre MARTIN présente dans le détail les principaux postes du bilan et du compte de résultat et commente les comptes des activités Organisme de Sélection et Entreprise de Sélection durant l'exercice.
Le résultat net de l'exercice est déficitaire de 19 216,70 euros.
Il présente en détails la mise en place du nouveau plan comptable issu du règlement ANC 2021-01 et l'évolution du coût de revient des doses.

4) PRESENTATION DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le Président Frédéric BAUDY donne la parole à Madame Florence VIOLLEAU, Commissaire aux Comptes du cabinet MALEVAUT-NAUD qui présente les rapports général et spécial.

Madame Violleau présente l'ensemble des conventions établies entre Capgènes et des associés coopérateurs. Pour rappel les conventions déjà approuvées en assemblée générale se sont poursuivies au cours de l'exercice 2022.
Sans observation particulière, Madame Florence VIOLLEAU certifie réguliers et sincères les comptes annuels de l'union pour l'exercice clos au 30 septembre 2022.

5) APPROBATION DES COMPTES, QUITUS AUX ADMINISTRATEURS ET VOTE DES RESOLUTIONS

Le Président Frédéric BAUDY met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire

- **APPROUVE** les comptes qui lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SECONDE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire

- **DONNE QUITUS** de sa gestion au Conseil d'Administration pour l'exercice 2021/2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire

- **FIXE** le résultat net de l'exercice à un déficit de 19 216,70 euros et **DECIDE** d'affecter :
- 29 225,08 euros en réserve indisponible TNA
- 48 441,78 euros en report à nouveau

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire

- **CONSTATE** que le montant du capital souscrit à la date de clôture de l'exercice, soit le 30 septembre 2022, est de 139 105 euros, en hausse lié à l'arrivée d'un nouvel associé coopérateur : l'Association Française de la chèvre Boer (AFB).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire

- **CONSTATE** que le montant global de l'allocation versée aux administrateurs au cours de l'exercice 2021-2022 est de 6 903,18 euros, pour un montant global de l'allocation attribuée à 24 000,00 euros en Assemblée Générale du 11 Avril 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire

- **DECIDE** d'attribuer aux administrateurs une indemnité compensatrice de l'activité consacrée à l'administration de CAPGENES. Le montant de l'allocation globale allouée à cet effet au Conseil d'Administration pourra atteindre 24 000,00 euros pour l'exercice allant du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire

- **DECIDE** d'attribuer aux administrateurs un budget formation de 5 000 euros pour l'exercice allant du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire

- **APPROUVE** les conventions qui lui ont été présentées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire

- **DONNE** tout pouvoir au président du Conseil d'Administration, avec possibilité pour ce dernier de se faire substituer par toute personne de son choix, pour effectuer les formalités de publicité, de dépôt et de façon plus générale toute autre formalité qu'impliqueraient les présentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION : RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

Collège Associés Coopérateurs :

Sont sortants et rééligibles :

- INNOVAL

Le Président Frédéric BAUDY demande à l'Assemblée Générale si d'autres associés coopérateurs se portent candidats à cette élection. Aucune candidature ne se manifestant, il est procédé par vote à main levée au renouvellement du tiers sortant tel indiqué ci-dessus. Les membres sortants sont réélus à l'unanimité.

Collège Associés non Coopérateurs :

Le Président, sur proposition du Conseil d'administration, propose l'ouverture d'un nouveau poste d'administrateur représentant le collège des associés non coopérateurs.

Après avoir rappelé que 2 postes au titre du collège des associés non coopérateurs sont ouverts avec l'ouverture du nouveau poste, le Président indique qu'un mandat d'administrateur représentant les associés non coopérateurs vient à expiration. Le mandat en question est le suivant : FNEC

Le président indique que la FNEC est candidat à son renouvellement. Il indique également les candidatures reçues au siège social de l'union pour le collège des associés non coopérateurs : Fédération nationale de la coopération laitière

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'élection (ou la réélection) par le collège associés non coopérateurs en qualité d'administrateur, pour une durée de 3 exercices de :

- FNEC
- Coopération laitière

6) RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION -

Dans son rapport moral Frédéric BAUDY insiste sur :

- La modernité du programme Gènes Avenir
- La forte mutualisation au sein de l'espèce caprine
- Les évolutions réglementaires au sein de la filière génétique
- Le contexte économique et social compliqué qui fragilise nos exploitations, nos structures et notre filière

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Frédéric BAUDY remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 13 heures 00.

Le Secrétaire de séance
Pierre MARTIN.

Les Scrutateurs,

Le Président,
Frédéric Baudy



CAPGENES

Union de Coopératives Agricoles à capital variable
Siège social : 2135 Route de Chauvigny Agropole – 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR
Agréée par le HCCA sous le N°1727
Immatriculée au RCS de POITIERS sous le N° 442 497 350

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A
*L'***ASSEMBLEE GENERALE PLENIERE ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2023**

** Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice 2021 - 2022 **

- 1ER OCTOBRE 2021 AU 30 SEPTEMBRE 2022-

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code Rural et de la Pêche Maritime pour vous rendre compte de l'activité de votre Union au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2022, des résultats de cette activité et perspectives d'avenir, et pour soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice joints au présent rapport.

Les convocations ont été réalisées dans les conditions prévues par la loi et les documents sociaux à tenir à votre disposition l'ont été dans les délais fixés aux statuts précédents cette assemblée générale.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 15 février 2023. Le présent rapport concerne la gestion de l'Union et les comptes annuels de l'exercice du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022.

Le Commissaire aux comptes vous donnera par ailleurs lecture de ses rapports.

1. CONTEXTE DE L'EXERCICE

L'Union conduit 15 programmes de sélection en partenariat avec :

- Les associations de races locales ou à faibles effectifs pour la tenue du livre généalogique de chaque race
- ALLICE (ELIANCE) et les EMP pour une diffusion optimale du progrès génétique et une bonne maîtrise du sanitaire en tenant compte des demandes sociétales
- FCEL (ELIANCE) et les ECEL pour une collecte de phénotypes de qualité permettant de produire des phénotypes et des indicateurs pour les éleveurs, pour la filière et pour le schéma de sélection
- GENEVAL et VALOGENE pour l'indexation et le déploiement de la génomique
- IDELE et INRAE au travers des UMT pour la recherche de nouveaux critères de sélection, la diffusion des index et l'optimisation des programmes de sélection
- France Génétique Elevage (FGE) pour la coordination des programmes de sélection, leurs évolutions et la mutualisation avec les autres filières

Les missions de l'Union ont été étendues depuis la mise en place du Règlement Zootechnique Européen (RZE) avec la tenue du livre généalogique, la conduite des programmes de sélection, le contrôle de performances, l'indexation et la publication des index.

Les attentes des associés coopérateurs pour le compte des éleveurs caprins qui bénéficient de nos services, sont prises en compte par plusieurs commissions spécifiques :

- Commission Gènes Avenir
- Commission Collecte de Phénotypes
- Commission Ressources Génétiques
- Commission Entreprise de Sélection
- Commission Recherche Innovation et Développement

- Commission Internationale

Ces commissions fonctionnent avec la participation de nos partenaires et l'investissement des délégués, pierre angulaire de notre dispositif.

Une réflexion menée avec l'ensemble des salariés et les élus lors du printemps et l'été 2022 a conduit à la refonte de ces commissions avec la création de la commission organisme de sélection dont la mission sera le suivi des programmes alpin, Saanen et angora et l'arrêt de la commission innovation recherche et développement ; l'innovation étant réintégrée dans chaque commission. Ce travail sur les commissions a été de pair avec une réorganisation interne de Capgènes pour mieux lier les équipes, les responsables et les commissions. Un Comité de Direction (CODIR) a été mis en place pour assurer la transversalité des projets menés à Capgènes.

Des évolutions réglementaires ont mobilisé notre union.
Nous poursuivons les échanges avec la DDPP et la DGAL pour la mise en œuvre de la nouvelle Loi de Santé Animale (LSA) promulguée le 21 avril 2021. Les certificats sanitaires d'introduction des mâles ont été modifiés et le travail d'harmonisation des certificats sanitaires génériques export caprins (animaux vivants et produits germinaux) au niveau européen doit permettre de simplifier l'accès des semences produites à Capgènes au marché européen et mondial.

Le nouveau programme national de développement agricole et rural (PNDAR) pour la période 2022-2027 est actif et Capgènes a déposé fin décembre 2021 son programme pluriannuel et son programme pour l'exercice 2022. L'évaluation scientifique du dossier a été très positive et le programme a été accepté par le ministère

La campagne 2022 a été marquée par une reprise des réunions en présentiel et une forte mobilisation de Capgènes dans les salons (CAPRINOV, SPACE, SOMMET de L'ELEVAGE, SIA, AQUITANIMA) et auprès des partenaires de la filière caprine.

Le contexte économique inflationniste, la forte sécheresse ont pesé sur les résultats économiques de nos exploitations et rendent l'avenir plus incertain. Certains éleveurs ont ainsi réduit leur nombre d'IA ou le recours aux conseils en élevage. L'utilisation de certaines hormones pour grouper les chaleurs est de plus en plus sujet à controverse médiatique et nous interroge. Nous sommes mobilisés avec l'ANICAP pour trouver des alternatives le plus rapidement possible pour remplacer l'usage de ces hormones tout en continuant à synchroniser les chèvres pour faciliter la gestion des troupeaux.

Sur le terrain, le programme Gènes Avenir porte ses fruits, notamment au travers des dynamiques territoriales et des liens entre techniciens. Coconstruit par Capgènes et ses partenaires, il porte depuis sa création l'ambition de proposer une offre de services reproduction – sélection adaptée aux besoins des éleveurs et à leur niveau d'engagement dans le dispositif génétique collectif. Le programme ZACCAP a permis d'accompagner des zones peu denses caprines et de créer des synergies entre les structures.

Sur le plan technique, l'intégration de la génomique se poursuit à tous les niveaux du programme de sélection pour être encore plus efficient : les précisions des index des jeunes boucs génomiques s'améliorent encore et peuvent permettre d'envisager à moyen terme une utilisation encore plus importante de ces boucs dès leur plus jeune âge.
Les objectifs du programme de sélection se diversifient avec l'intégration progressive de nouveaux caractères (fertilité, cellules) pour procréer des chevrettes ayant un meilleur potentiel longévité dans les troupeaux sans négliger les caractères de production laitière et de morphologie qui constitue le socle de notre ICC.
La poursuite de l'automatisation de la chaîne d'indexation génomique permettra de proposer à terme un service de génotypage en ferme.
Le pilote semence sexée a mobilisé en début d'année les équipes Capgènes pour proposer pour la première fois aux éleveurs plus de 1 000 doses sexées femelles issues de jeunes boucs génomiques de haute valeur génétique.

L'amélioration permanente du site de production de semences et des locaux de Capgènes est en cours depuis plusieurs années avec :

- L'amélioration permanente des conditions d'élevage des boucs (barriérage, lumière, ambiance des bâtiments) et des salles de collectes
- La mise en service d'une nouvelle salle de réunion plus vaste permettant d'accueillir des formations, des groupes d'éleveurs, le conseil d'administration et l'Assemblée Générale qui s'est tenue en Avril 2022

- L'inauguration d'un nouveau local de transfert embryonnaire à proximité du site

La maîtrise de la consommation énergétique est une des fortes préoccupations pour Capgènes depuis plusieurs exercices. A la fois, la maîtrise de la consommation en eau (baisse régulière), en azote (baisse de la consommation en 4 ans et augmentation de la capacité de stockage) et en électricité (baisse de la consommation et augmentation de la production photovoltaïque)

Capgènes s'est aussi engagé dans la démarche RSE avec une meilleure prise en compte de la pénibilité dans l'organisation des postes de travail, la réalisation d'un plan d'investissement co-financé par la MSA portant sur du matériel informatique et bureautique, la fabrication de chariots de distribution de concentrés, l'achat d'une cage de contention pour le parage, des équipements de protection pour la manipulation de l'azote et une formation dédiée.

2. ACTIVITES DE L'UNION PAR COMMISSION

Commission Gènes Avenir :

- Maintien du nombre d'éleveurs et de chèvres dans la base de sélection Créateurs et Engagés

- Le déploiement du programme Gènes Avenir avec les axes de développement suivants :
 - Améliorer les filiations et la connexion entre les élevages
 - Assouplir la mise en œuvre du Contrôle de performances
 - Moderniser l'offre reproduction
 - Augmenter l'impact de la diffusion du progrès génétique
 - Déployer la génomique à tous les niveaux du schéma de sélection
 - Communiquer nos résultats et former les interlocuteurs et partenaires du réseau Gènes Avenir

- Les réalisations Gènes Avenir 2022 :
 - Diffusion des bilans de connexion pour chaque éleveur inscrit en contrôle de performances ainsi qu'aux techniciens référents Gènes Avenir des 5 territoires.
 - Poursuite de l'automatisation de la chaîne d'indexation (incompatibilité génomique, nouveau caractère fertilité) et de l'automatisation du stockage et de la diffusion des gènes majeurs.
 - Belle couverture médiatique lors des journées techniques proposées par la filière caprine (nationalement, régionalement ou localement) ou à l'initiative des territoires.
 - Poursuite du développement d'un service d'estimation de la valeur génétique des animaux en ferme à partir du génotypage dans l'environnement informatique CAPWEB.
 - Optimisation de l'utilisation du Plan d'Accouplement (PAM caprin) pour optimiser les accouplements par insémination ou par Monte Naturelle avec des formations dédiées.
 - Déploiement en cours du nouvel outil de saisie et de valorisation du pointage morphologique.
 - Réflexions autour de nouveaux services à proposer : Diagnostic reproduction- sélection pour les nouveaux installés, service accouplements et conduite des jeunes animaux, préparation repro des jeunes mâles.
 - Forte mobilisation régionale sur les projets proposés en particulier sur les actions de communication et formation
 - Projet national ZACCAP est co-financé par France Génétique Elevage pour soutenir et accompagner les ECEL afin de remplir les exigences du contrôle de performance caprin dans des zones caprines peu denses. Par cet intermédiaire, un tutorat s'est construit entre des ECEL peu caprines et ECEL spécialisés caprins. Cette action a permis de former et d'informer les techniciens sur le contrôle de performances, l'état civil, le fonctionnement du schéma génétique et la maîtrise de la reproduction. Le projet se terminera par des temps forts prévus dans les zones peu denses fin 2022 et début 2023. L'objectif est d'augmenter sur ces zones le taux d'engagement des éleveurs dans le programme Gènes Avenir.
 - Le financement du programme Gènes Avenir est partagé entre les 3 métiers : ECEL, EMP et Capgènes

- Le développement de nouveaux services sur le WEB (site internet www.capgenes.com) dédiés aux adhérents (nouvelle ergonomie, plateforme de vente de reproducteurs, annuaire des éleveurs en ligne, plateforme de suivi des accouplements programmés)

- La diffusion de références auprès des éleveurs et des techniciens : analyse Cap'T€c mise à jour annuellement + nouveaux supports de formation développé dans le cadre de Caprinov ou de ZACCAP

Commission Ressources Génétiques :

L'animation de la rencontre des associations de races locales ou à faible effectif (Angora, Fossés, Lorraine, Massif-Central, Poitevine, Provençale, Pyrénéenne, Rove, Savoie, Corse, Créole, Peï, Boer) s'est déroulée encore en visio début 2022.

Le travail engagé en 2021 pour faciliter l'installation en races locales s'est concrétisé sur cet exercice avec :

- Diffusion de films
- Enregistrement de résultats technico-économiques via Couprod avec l'appui d'IDELE et la diffusion des premiers résultats à CAPRINOV. Ce travail se poursuit avec davantage de races impliquées.
- Forte communication dans la presse et sur les salons

Plusieurs projets ont été menés pour faciliter la mise en œuvre des programmes de sélection, l'enregistrement des données d'inventaires et de généalogies pour les races locales dans SIECL et la tenue du livre généalogique :

- Développement d'une interface de gestion des inventaires sous SIECL pour permettre aux éleveurs et aux associations de gérer à terme les déclarations de mouvements d'animaux et les filiations.
- Participation au projet système management de la qualité de France Génétique Elevage (FGE) sur la certification des parentés caprines
- Interface de consultation en ligne des inventaires pour les races locales (déployé pour la Chèvre des Fossés)
- La participation à plusieurs programmes de recherche :
 - SMARTER : adaptabilité des races locales à leur environnement spécifique avec la chèvre Provençale et Fossés
 - SEROCAPTANK : Travail sur le CAEV et les abcès à partir du lait de tank avec La chèvre Poitevine
 - Poursuite de la valorisation des données génomiques pour la gestion de la diversité génétique des races caprines françaises avec l'appui de France Génétique Elevage (programme RAGEMO)
 - Amélioration de la gestion des parentés dans le cadre du programme APACAP soutenu par France Génétique Elevage.

Le dynamisme des associations permet le maintien ou des hausses d'effectifs de races locales.

Commission collecte de phénotypes :

Capgènes participe au suivi de SIECL et aux adaptations nécessaires des applications nationales raciales (suivi de l'indexation) et de la gestion de la reproduction.
Cette année la remontée des échographies dans SIECL a été activée avec le module de saisie des IAs et l'interface CAPLAIT ce qui permet d'avoir sur la campagne plus de 176 000 échographies dans 568 élevages.
Les protocoles d'IAs ont aussi été recodifiés pour mieux suivre l'évolution de la pratique de la reproduction en élevage. En 2022, 20% des lots d'IAS ont été réalisés avec un protocole lumineux et 7% des inséminations sont réalisées avec un protocole n'utilisant pas de PMSG.
Le protocole B (contrôle de performances par l'éleveur) se déploie progressivement et est renseigné dans SIECL.
Le recueil du consentement éleveurs dans le cadre du RGPD a été confié aux ECEL et a débuté en 2020 et se poursuit avec 1 520 réponses positives et 12 refus.

La commission expertise la qualité des données collectées dans le cadre du programme de sélection sur le territoire français (337 000 chèvres présentes sur les inventaires génétiques avec au moins une lactation enregistrée, 86% de lactations validées et utilisées dans l'indexation).

Ce sont plus de 39 500 femelles et 2 500 mâles pointés cette année par les techniciens pointeurs certifiés par Capgènes. Dans les deux races, on observe une forte amélioration des attaches avant et arrière sur les 5 dernières campagnes (+4% en Saanen et +6% en alpin) et une amélioration de 3% sur les orientations de trayons.

Le premier volet du système de management de la qualité (SMQ) portant sur le contrôle de performance a été lancé en 2021, les premiers audits d'ECEL ont eu lieu en 2022 et une revue de processus est planifiée début 2023.
Le groupe SMQ sur la certification des parentés caprines toutes races caprines doit produire le référentiel d'exigence d'ici mi 2023. Il est composé d'experts IDELE, ELIANCE, ECEL, ARSOE, races locales et CAPGENES.

La commission fait évoluer le système d'information avec le développement de CAPWEB pour l'intégration de nouvelles données et l'amélioration des valorisés pour les techniciens et les éleveurs. Capgènes s'adossera à cette application pour faire évoluer les valorisés génétiques et développer le service de génotypage en ferme.

<u>Commission Entreprise de Sélection</u> :

- *La production de semence*

Les effectifs des séries de jeunes boucs en production de semences (116 mâles) et le nombre de reproducteurs présents en centre de collecte (332 sur la campagne) sont stables.
Le laboratoire a conditionné 269 038 doses stockées avec un rendement technologique de 62%. L'objectif est de produire plus de 2 500 doses par mâle en 22 mois maximum avec un minimum de 1 500 doses par mâle en adaptant les pratiques de collecte (rythmes et durée de présence) en fonction du potentiel de production de chaque mâle et de son niveau génétique.
Avec la mise en place de deux quarantaines correspondant aux deux vagues de naissance des jeunes boucs et le lavage dans le lait avec une seule centrifugation, la production de semence s'est accélérée avec des réformes plus précoces.

- *La traçabilité des semences congelées*

Les paillettes des mâles sont équipées du code barre permettant la lecture de la référence éjaculat (date de collecte). Depuis 2021, cette donnée est consolidée dans les chaînes génétiques grâce au nouvel outil de saisie de l'IA caprine (80 000 références éjaculats remontées en 2 ans soit 70% de l'activité totale). L'exploitation de cette nouvelle donnée doit améliorer notre connaissance des prédicteurs de la fertilité de chaque éjaculat. Dans le respect des normes internationales définies par ICAR, Capgènes a obtenu en 2014 un numéro SCC (Semen Collecting Center- code NAAB) et reste le premier centre caprin reconnu au NAAB.

- *Démarche qualité*

Le système d'informations contrôlant l'activité de production de semence s'est encore amélioré avec une nouvelle identification des boucs et des éjaculats, l'évolution permanente du soft, la prise en compte de nouveaux indicateurs de qualité de semences (motilité à 120 minutes) avec utilisation d'un CEROS (vidéo couplée à un microscope avec analyseur d'images), des autocontrôles et indicateurs de suivi de la production. Il permet d'optimiser la production de semence par mâle et de sécuriser la répartition des semences auprès des associés coopérateurs.

- *Pilote semences sexées*

Compte tenu de la crise de la filière chevreaux de boucherie, Capgènes a organisé la production et la distribution de semences sexées pour 2022. 1 000 doses ont été précommandées par plus de 60 éleveurs ; la production a été réalisée en janvier et mars auprès de Sexing Technology avec l'appui d'INNOVAL. 11 jeunes boucs génomiques ont pu être sexés. Les premiers résultats obtenus sont conformes aux essais expérimentaux menés en 2018 soit une baisse de 12 points de fertilité par rapport au lot de semence classique.

- *L'activité de mise en place des associés coopérateurs*

L'Union enregistre une très forte baisse de son activité en nombre d'inséminations congelées soit
66 459 doses mises en place (-5.9%). Le contexte économique tendu, la sécheresse, la tension sur l'utilisation des hormones de synchronisation ont entrainé quelques annulations de lots et une baisse globale du nombre d'IA par élevage.
Cette année, la précision des index des jeunes boucs génomiques s'est fortement améliorée (+10%) grâce au génotypage de leurs mères et aux programmes de génotypages des femelles en ferme (SMARTER). Les Jeunes Boucs Génomiques accèdent aussi aux qualifications A ou B, avec des seuils de qualification sur ICC plus élevés que les boucs agréés.

- L'animation nationale des *pôles de compétences de l'IA* confiée à Capgènes par ELIANCE permet d'apporter aux animateurs de pôle l'ensemble des informations et outils nécessaires à leur mission. Les outils à disposition des inséminateurs ne cessent de se perfectionner :
 - Deuxième version du Plan d'accouplement optimisé (PAM) qui a été utilisé dans plus de 400 élevages
 - Nouveau module de saisie de l'IA et des échographies qui permet de saisir les IAs pendant le chantier, de faciliter la saisie des échographies et de rendre à l'éleveur des valorisés, d'enregistrer les inventaires pour les éleveurs sans contrat état civil. Ce sont 132 000 échographies qui sont enregistrées sur cet exercice dans la chaine génétique soir par ce nouvel outil soit par CAPLAIT

La commission poursuit son travail de diffusion des recommandations du groupe reproduction caprine particulièrement sur les nouveaux protocoles éponges et effet mâle.

- *Transfert Embryonnaire*

Une collecte d'embryon a été réalisé fin 2021 pour relancer l'équipe

- *Le programme de cryoconservation de semences des races à faible effectif*

3 boucs Fossés, 2 boucs Lorrains, 2 boucs Poitevins et 3 boucs Massif Central (une première) ont été collectés pour préserver la diversité dans chaque race. Ce sont plus de 1 900 doses qui ont été produites sur les 4 races sollicitées.
100 mâles différents représentant 9 races ont un stock de semences disponibles pour les éleveurs.
Capgènes est agréé comme site secondaire de la cryobanque nationale et à ce titre détient la moitié des stocks de semences des races à faible effectif. La diffusion des semences dans les élevages appartenant à la race se fait en concertation avec les associations. Le nombre annuel d'inséminations reste très confidentiel : de l'ordre de 50 à 70. Pour la prochaine campagne, des mâles Massif-Centraux doivent être collectés.

Commission Internationale :

Evolution international s'est transformé et a renforcé son réseau international avec l'arrivée d'un nouvel acteur : MASTERRIND (opérateur allemand).
SYNETICS Export vient d'être créé et Capgènes a renforcé son implication dans la structure pour développer les ventes caprines avec :

- Augmentation de la participation au capital
- Participation renforcée à des webinars et des missions exports
- Création d'un poste de coordinateur caprin au sein de Synetics Export

Une des ambitions de Synetics Export est d'améliorer la visibilité de l'offre génétique française et allemande, de renforcer le réseau des distributeurs afin de développer les ventes.

Pour la campagne 2022, Les ventes export s'élèvent à 16 632 doses (stable) avec un renforcement des ventes en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. Le prix moyen de doses est encore en progression soit 9,94 € et permet une très forte progression du chiffre d'affaires qui dépasse les 160 000 euros (+7%).

Le développement des ventes passe par la promotion du programme de sélection et des actions techniques que nous avons renforcées sur cet exercice au travers :

- Les salons : AQUITANIMA avec des délégations grecques et roumaines ; CAPRINOV, SIA, Sommet de l'ELEVAGE et le SPACE
- Des interventions techniques in situ : en Croatie, en Albanie en Géorgie et en Belgique
- Des webinars ou des formations : auprès des éleveurs suisses, auprès d'une laiterie en Chine, auprès des éleveurs Mongols, au travers de webinars vers nos distributeurs

En Europe, Capgènes cherche à renforcer le partenariat existant avec l'Italie (doses, pointage, gestion harmonisée des livres généalogiques) et développer des collaborations de recherche pour pouvoir comparer les évaluations génétiques

Capgènes participe au comité élevage de MEDEFI afin de proposer avec les autres partenaires des solutions caprines clés en main à travers le monde.

Une des limites que nous rencontrons est l'ouverture des marchés liées aux contraintes sanitaires et ce travail spécifique fait l'objet d'une concertation étroite avec Synetics, Races de France, Eliance et le Laboratoire

National de Contrôle des Reproducteurs (LNCR) afin de suivre l'évolution de la réglementation, proposer à la DGAL des pays cibles et des sanitaires adaptés (réouverture du Canada mais fermeture de Taiwan en 2022).

Commission Recherche Innovation et Développement :

Un renforcement des échanges avec les Unités Mixtes Technologique regroupant INRAE et IDELE s'est mis en place avec l'implication de davantage de professionnels et de salariés de Capgènes (UMT génétique, UMT reproduction, UMT caprine et UMT santé). Cela se traduit par l'implication de votre Union dans de nombreux programmes.

Les programmes en cours doivent permettre d'améliorer la longévité fonctionnelle des chèvres ou la résilience des systèmes d'élevages :

- **SMARTER (programme Européen)** : génétique de la résilience des petits ruminants (efficacité alimentaire, santé) et test d'une indexation européenne (Canada, Italie, Suisse)
- **VALCABRI (CASDAR) : tests de croisements pour produire des chevreaux de boucherie dont les séminaires de clôture sont planifiés fin 2022- début 2023**
- **CAPRIMAM3D (CASDAR)** : conception d'un scanner 3D destiné à la mesure des mamelles
- **TEPACAP (APIS-GENE)** : résistance génétique aux nématodes gastro intestinaux
- **RAGEMO (APIS-GENE-FGE)** : centraliser le traitement des données de génotypages en races locales caprines et générer automatiquement des descripteurs de variabilité génétique, qui pourront être soit individuels, soit à l'échelle des races.
- **MALO (APIS-GENE-FGE)** : Développer une indexation « maturité laitière »
- **PRESAGE (CASDAR)** : Préparer la création d'un observatoire des Anomalies Génétiques en Petits Ruminants
- **SEROCAPTANK (Région Nouvelle Aquitaine) : Test d'une méthode de détection du CAEV et des abcès dans le lait**
- **GENOCAP (région Pays de la Loire)** : Dispositif de génotypage et de phénotypage dans 8 élevages pour utilisation des données de génotypages à des fins d'appuis techniques (prédiction du niveau cellulaire à partir du lait de tank) et à des fins génétiques (stratégie de génotypage des chevrettes pour améliorer le renouvellement)
- **APACAP** : Améliorer la gestion des inventaires et des parentés pour les races locales
- Dans le cadre de la convention liant Capgènes à l'INRAE Ferlus et Innoval au travers de tests orientés sur **l'amélioration du process de production de semences** avec des tests de production de semences à 50 Millions de spermatozoïdes (80 millions en routine)
- **CRB ANIM** : amélioration des collections caprines de semences et de sang dans le but de préserver la biodiversité domestique
- **Programme CNE** sur la maîtrise de la reproduction : recherche d'alternatives aux hormones de synchronisation et amélioration de la gestion de la reproduction en élevage
 - Remplacement des éponges par l'ingestion de concentrés issus de feuilles de noyers
 - Poursuite de la recherche sur les phéromones pour induire et synchroniser les chaleurs
 - Remplacement de la PMSG par la GRNH pour synchroniser les chaleurs
- Amélioration de **l'instrumentation en insémination** au travers d'un programme PEI Nouvelle Aquitaine et un programme avec ELEXINN

3. L'EVOLUTION PREVISIBLE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

- Les financements des programmes de sélection évoluent fortement avec la mise en œuvre du nouveau Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR 2022-2027). Capgènes est fortement engagé pour maintenir un niveau de financement important et mutualisé pour les instituts techniques (IDELE), aider à identifier les actions prioritaires et aider à définir le futur SIEG (service d'intérêt général) permettant de faciliter l'accès des éleveurs aux programmes de sélection sur tout le territoire et quelle que soit la race au travers un soutien du ministère à l'insémination (déjà en place), au contrôle de performances voir au génotypage.

- Le déploiement du programme Gènes Avenir va se poursuivre avec plusieurs objectifs :

- Déployer de nouveaux services pour les éleveurs moins impliqués dans le programme de Sélection et accompagner les projets régionaux
- Communiquer sur le contenu de nos services
- Poursuite de l'accompagnement des ECEL sur les zones peu denses via le programme ZACCAP
- Le Système Management de la qualité sur la certification de la parenté coordonné par France Génétique Elevage devrait se déployer fin 2023.

- La nouvelle Commission de l'organisme de sélection a mis en avant :
 - La diffusion du nouvel ICC dès l'indexation de janvier 2023
 - L'amélioration de la précision des index des jeunes boucs génomiques par le génotypage des mères à boucs
 - Amélioration de la méthode utilisée dans les accouplements programmés afin de mieux prendre en compte les gènes d'intérêt (SPM2G)
 - L'amélioration et le déploiement généralisé du nouveau programme de saisie et de valorisation du pointage
 - Le dépôt avec les UMT de programme de recherche visant à intégrer de nouveaux caractères améliorant la longévité des chèvres.
 - Le déploiement d'une chaîne informatique permettant la gestion et le déploiement du service de génotypage pour les éleveurs s'appuyant sur l'environnement informatique déployé par les ECEL (CAPWEB)

- La poursuite de l'engagement de l'union pour l'accompagnement des races à faible effectif avec l'appui de l'Institut de l'Elevage, avec le dépôt de programmes de recherche et une mise en lumière du travail réalisé par les associations. A ce titre Capgènes accompagne l'association française Anglo-Nubienne laitière (AFCAL) pour la reconnaissance du programme de sélection ainsi que les éleveurs de Mayotte pour la reconnaissance du programme Mbouzi_ya_Shimaoré. Un des enjeux clés sera le déploiement d'une interface de gestion des inventaires et des filiations dans le cadre de FGE pour les éleveurs de races locales.

- La commission collecte de phénotype a déployé le système de management de la qualité (SMQ) sur le contrôle de performances et une revue de processus est prévue pour le printemps. En parallèle, le protocole B est maintenant proposé aux éleveurs caprins.

- Pour 2023, la consolidation du marché Nord-Américain et la relance de l'Amérique du Sud sont essentielles pour maintenir l'activité. La nouvelle organisation dans Synetics export doit nous permettre une meilleure visibilité de l'offre caprine ainsi qu'un dialogue plus régulier avec les distributeurs grâce à la mise en place d'un relais caprin. La concurrence est de plus en plus forte sur la vente de reproducteurs et de semences et nous oblige à construire une offre export plus diversifiée au travers de MEDEFI International.

- Capgènes participe à la construction de plusieurs programmes de recherche ambitieux. Ces programmes sont orientés vers les caractères permettant une amélioration de la longévité, l'utilisation de la génomique, la connaissance du statut sanitaire des élevages, la reproduction et de la production de semences. Ils sont coordonnés dans chacune des commissions.

- L'optimisation de la production de semences se poursuit avec une adéquation de plus en plus forte entre le potentiel génétique des boucs et le stock de doses à obtenir. Le stock de doses par mâle est donc atteint plus rapidement que les années précédentes. La production de semences sexées est reconduite avec un nouveau pilote optimisé pour 2023. La démarche qualité est renforcée et des tests de production de paillettes à 50 Millions sont planifiés pour une mise en fertilité dans le cadre de la convention de recherche INNOVAL-CAPGENES-INRAE FERLUS. Une collecte et transfert embryonnaire est en cours de planification pour produire des mâles porteurs du gène de résistance à la tremblante en Saanen (faible fréquence du gène dans la population française Saanen -5%)

- La recherche d'alternatives à l'utilisation des hormones de la reproduction permettant la synchronisation des chaleurs est toujours prioritaire. Des tensions sur l'approvisionnement en éponges et sur la remise en cause des modes de production de l'ECG nous imposent d'accélérer la recherche de solutions de remplacement (autres hormones telle que la GNRH, optimisation de l'effet mâle, utilisation de phéromones...).

Le déploiement progressif du protocole éponge + effet mâle qui apporte les mêmes garanties de réussite à l'IA que le protocole standard est amplifié par la formation des inséminateurs et le renforcement de la communication via les lancements de campagne, le catalogue 2023 et la rénovation des fiches du groupe Reproduction Caprine (GRC)

- La rénovation de la communication Capgènes via le site internet et des supports techniques génétiques se poursuit avec de nouvelles fonctionnalités pour les accouplements programmés, les Audit Génétiques Stratégiques, l'inventaire morphologique et le devenir des mâles achetés par Capgènes.

- Depuis octobre 2022 une nouvelle organisation interne est en place avec 6 commissions pilotées par un élu et un responsable, 4 équipes, un comité de direction, deux nouveaux services : gestion du site et communication et informatique. Cette nouvelle organisation doit apporter davantage de fluidité dans la conduite des projets techniques et sociaux (CAP'ZEN)

- La rénovation progressive du site avec des investissements en cours de réalisation :
 - Réfection de la toiture de la grange (atelier)
 - Téléphonie VOIP et licence
 - Informatique : serveur et micro-ordinateurs
 - Poursuite du passage en LED
 - Aménagement de la salle de pause (ex salle de réunion)
 - Meilleure prise en compte de la pénibilité dans l'organisation des postes de travail (plan de prévention prévu avec la MSA)

- Pour l'exercice 2022-2023, le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter les services Capgènes de 5% (OS et ES) pour compenser en partie l'inflation actuelle. Le conseil a aussi décidé d'augmenter de 5% le tarif des futurs mâles d'IA à hauteur de 320 euros par mâle.

4. RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

- Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2022 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables ANC n°2021-01 homologué le 22 novembre 2021, complété des dispositions prévues dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.
- L'exercice comptable s'est déroulé du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022, prenant en compte l'ensemble des activités économiques de l'Union, ce qui rend les comparaisons possibles avec l'exercice précédent

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 :

- **Des produits d'exploitation qui s'élèvent à 2 068 813,51 € en baisse de 1,5% et qui se répartissent :**

		En Keuros
Fourniture de services	Semences France	826,5
	Semences Export	165,2
	Cotisations OS	478,9
	Productions immobilisées	0,4
	Subventions	397,1
	Reprises sur amortissement, provisions	15,5
	Autres produits	185,2

- **Des charges d'exploitation qui s'élèvent à 2 114 755,70 € (+ 1,9 %) et qui se répartissent ainsi :**

		En Keuros
	Apport et achats de marchandises	110,4
	Variation de stocks marchandises	-8,8
	Variation de stocks matières premières	-589,3
Autres achats et charges externes	Achats non stockés de matières et fournitures	60,6
	Services extérieurs (informatique, location, entretien et assurances)	219,8
	Programmes de recherche	39,2
	Honoraires et analyses (sanitaire, filiation, angora, CER)	213,6
	Déplacements, communication, réceptions	257,8
	Impôts et taxes	16,5
	Salaires	719,7
	Charges sociales	269,6
Dotations	Aux amortissements	82,4
	Aux dépréciations sur immobilisation	48,9
	Aux dépréciations sur actif circulant	588,3
	Aux provisions	77,4
	Autres charges	8,5

Les dotations aux Provisions pour risques et charges s'élèvent pour cette campagne à 64,5 k€ et couvrent :

- Risque sanitaire semences et boucs (+9 k€)
- Export non réglé à la clôture (+24 k€)
- Programme européen ISAGE non soldé (même niveau qu'en 2021)
- Location de la quarantaine (+ 5 k€)
- Programme Européen SMARTER (+27 k€)
- Retraite (même niveau qu'en 2021)

Les investissements significatifs réalisés dans la campagne 2022 :

- Plan de prévention MSA (bouclé fin 2022)
- Économie d'énergie (LED) (en cours)
- Equipements salle de réunion, salle de pause, mobilier extérieur (en cours)

- **Un résultat d'exploitation de – 45 942 €**
- **Un résultat financier de + 6 413 €**
- **Un résultat courant de – 39 529 €**
- **Un résultat exceptionnel de + 20 312 € (remise exceptionnelle analyse LNCR et cession de boucs)**
- **Un résultat net de l'exercice de – 19 217 €**

Au 30 septembre 2022, le total du bilan de Capgènes s'équilibre **à 3 590 430 €.**

BILAN ACTIF en euros		**BILAN PASSIF en euros**	
Immobilisations incorporelles	**30 76**	Fonds propres	**2 079 578**
Immobilisations corporelles	**560 453**	Résultat	**-19 217**
Immobilisations financières	**23 572**	Provisions pour risques et charges	**882 006**
Stocks	**45 566**	Emprunts	**120 866**
Avances et acomptes versés	**1 718**	Dettes Fournisseurs	**247 599**
Créances	**585 201**	Dettes fiscales et sociales	**201 160**
Disponibilités	**2 339 286**	Dettes diverses	**34 063**
Charges constatées d'avance	**31 557**	Compte de régularisation	**44 376**

5. INDEMNITES COMPENSATRICES DU TEMPS PASSE PAR CHAQUE ADMINISTRATEUR A L'ADMINISTRATION DE L'UNION

L'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021, réuni le 11 avril 2022, a fixé l'allocation globale pour indemnités compensatrices du temps consacré à l'administration de l'Union pour les membres du conseil d'administration à la somme de 24 000 €.

Le Conseil d'administration a versé un montant de 6 903,18 € aux membres du conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé selon les modalités suivantes :

- 111.44 euros par journée et 72,63 euros par demi-journée
- 0.40 euros par km parcourus

Concernant les missions spécifiques, les administrateurs sont amenés à représenter Capgènes au sein de différentes structures telles que : IDELE et les comités techniques, FGE, Races de France, ELIANCE, ANICAP et les interprofessions régionales...

Les administrateurs ont consacré **59.5 jours** au cours de l'exercice à l'administration de l'Union.

Le Conseil d'administration vous propose de fixer la somme globale allouée au titre des indemnités compensatrices du temps consacré à l'administration de l'Union à 24 000 € pour l'exercice 2022/2023.

6. REVISION COOPERATIVE

Notre union ayant levé l'option « Opérations avec les tiers non associés » doit, conformément à l'article L 622-5 du Code Rural et de la Pêche Maritime, se soumettre à la mission Révision « Coopertise » au moins une fois tous les 5 ans.

Cette mission a pour objectif de contrôler la conformité de la situation et du fonctionnement de notre coopérative avec les principes et règles de la coopération.

L'exercice 2017/2018 est le dernier exercice contrôlé par la Fédération agréée pour la révision Centre Atlantique Limousin.

La prochaine révision est prévue à l'issue de l'exercice clos en 2023.

7. DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L 441-14 et D 441-6 du code du commerce, nous vous présentons ci-dessous le nombre et le montant des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu pour les fournisseurs ainsi que le nombre et le montant total des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu pour les clients. Les montants sont ventilés par tranche de retard et rapportés en pourcentage soit au montant total des achats, soit au chiffre d'affaires de l'exercice.

Information sur les délais de paiement à l'égard des fournisseurs et des clients mentionnés à l'Article D. 441-6 du Code de Commerce conformément à l'Arrêté du 24 Février 2021 :

	Factures reçues (Fournisseurs) non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Factures émises (Clients) non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	TOTAL
A – Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées					47					50
Montant total des factures concernées HT	78510,20	12956,62	3961,30	2807,88	103235,99	19920,73	224293,26	13650,56	8613,58	266478,13
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	6,25	1,03	0,71	0,22	8,21					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC						0,93	10,46	0,64	0,40	12,43
B – Factures exclues du A relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées										
Nombre des factures exclues TTC										
Montant total des factures exclues TTC										
C – Délais de paiement de référence utilisés										
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement										

8. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément à l'article 47 des statuts, le Conseil d'administration rend compte dans le présent chapitre :

- De la composition du Conseil d'Administration,
- Des conditions de préparation et d'organisation de ses travaux au cours de l'exercice clos,
- Des pouvoirs du Président et du Directeur,
- Des modalités de participation des associés coopérateurs aux assemblées générales,
- Des procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par l'union.

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de l'union est composé de 8 administrateurs, personnes morales représentées par 23 mandataires personnes physiques. La liste des administrateurs est la suivante :

ASSOCIES COOPERATEURS			
STRUCTURE	**MANDAT**	**NOM**	**PRENOM**
ADDCP	ASSEMBLEE GENERALE 2024	MASSE	Philippe
APIS DIFFUSION	ASSEMBLEE GENERALE 2024	FONVIEILLE	Clémentine
		NOBIRON	Jérôme
AURIVA ELEVAGE	ASSEMBLEE GENERALE 2025	ALBESPY	Virginie
		BAUDY	Frédéric
		ESTEVENY	Jean-François
		FREYSSIGNET	Hervé
		GABRIEL	Thierry
		POULET	Marie-Hélène
ELVANOVIA	ASSEMBLEE GENERALE 2025	PATURAUX	Sylvain
INNOVAL	ASSEMBLEE GENERALE 2023	COOLS	Yohan
		DANEL	Olivier
		DENIS	Benoit
		DUBOIS	Céline
		GALLARD	Dimitri
		MONTENON	Julien
		ROBIN	Philippe
		STEEGMANS	Sébastien
FCEL	ASSEMBLEE GENERALE 2024	RIBES	Patrick
		ROUSSELOT	Jean Yves

ASSOCIES NON COOPERATEURS			
STRUCTURE	**MANDAT**	**NOM**	**PRENOM**
ANICAP	ASSEMBLEE GENERALE 2024	RENAUDIN	Yohann
FNEC	ASSEMBLEE GENERALE 2023	CHABAUTY	Gérard

Les règles de fonctionnement du Conseil d'administration sont fixées par le règlement intérieur de l'union.

Fonctionnement du Conseil d'administration

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration s'est réuni 6 fois.

L'agenda des réunions du Conseil d'administration a été le suivant :

Date de la réunion du Conseil d'Administration	Mode de convocation	Lieu de la réunion
05/10/2021	Électronique	Cournon d'Auvergne
07/12/2021	Électronique	Visio
04/02/2022	Électronique	Mignaloux-Beauvoir
28/04/2022	Électronique	Visio
17/05/2021	Électronique	Visio
21/06/2022	Électronique	Mignaloux-Beauvoir

Les Commissaires aux comptes ont été régulièrement convoqués aux réunions du Conseil d'Administration. Ils ont examiné et arrêté les comptes annuels.

Conventions

Les conventions prévues à l'article 25 des statuts sont les suivantes :

- ANICAP au titre d'actions collectives d'amélioration génétique des races caprines pour un montant de 119 750 €
- Location d'immeubles depuis 1988 par INNOVAL pour un montant de 2 537 € (quarantaine)
- Facturation par INNOVAL de la convention de recherche INRAE-INNOVAL-CAPGENES pour un montant de 20 000 €
- Facturation par INNOVAL de l'eau (réseau appartenant à INNOVAL) pour un montant de 1 115 €
- Facturation par AURIVA des frais de pointage pour un montant de 5 200 €

Elles ont été approuvées par le Conseil d'Administration et avis a été donné aux Commissaires aux comptes.
Les conventions autorisées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice clos ont été confirmées et communiquées au Commissaire aux comptes.

Informations des administrateurs

Conformément à l'article 27 § 3 des statuts, tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués concomitamment à la convocation des réunions. Certaines informations confidentielles ont été communiquées uniquement le jour de la réunion.

Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués sans délai.

Pouvoirs du Président et du Directeur

Les pouvoirs du Président sont prévus à l'article 26 des statuts.
Les pouvoirs du Directeur ont été fixé lors de la délibération du Conseil d'Administration en date du 28 janvier 2015.

Participation des associés coopérateurs aux Assemblées Générales :

Les modalités de participation des associés coopérateurs aux Assemblées Générales sont prévues aux articles 34 et suivants des statuts de l'union et précisées dans le règlement intérieur de l'union.

Procédure de gestion des risques et de contrôle interne :

Une fois par an, le Conseil d'Administration consacre un point de son ordre du jour à un débat sur son fonctionnement. L'évaluation permet :

- De faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration et vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues ;
- D'évaluer la qualité de l'information mise à la disposition des administrateurs.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a mis en place des commissions dont les missions ont été rappelées au point 2 de ce rapport.

9. CONTRÔLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous allons vous donner lecture du rapport de notre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions liées aux articles L.225-38 § du code de Commerce.

10. RESOLUTIONS

1ère : résolution Approbation des comptes
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, la présentation des comptes annuels et le rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2022 tels qu'ils ont été présentés.

2ème résolution : Quitus
L'Assemblée Générale ordinaire donne quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice écoulé.

3ème résolution : Affectation du résultat TNA : dotation aux réserves obligatoires et à la réserve facultative
L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir approuvé les comptes de l'exercice 2021/2022 et constaté un résultat bénéficiaire net TNA de 29 225,08 euros, décide de l'affecter en « Réserve indisponible TNA ».
L'Assemblée Générale ordinaire, après avoir approuvé les comptes de l'exercice 2021/2022 et constaté un résultat déficitaire net hors TNA de 48 441,78 euros décide d'affecter le solde du déficit net répartissable en report à nouveau, soit un montant de 48 441,78 €.

4ème résolution : Constatation de la variation du capital social
L'Assemblée Générale ordinaire constate que le montant du capital souscrit à la date de clôture de l'exercice, soit le 30 septembre 2022, est de 139 105 euros, à la date de clôture de l'exercice.

5ème résolution : Indemnités compensatrices exercice 2021-2022
L'Assemblée Générale constate que le montant global de l'allocation versée aux administrateurs au cours de l'exercice 2021-2022 est de 6 903,18 euros, pour un montant global de l'allocation attribuée à 24 000,00 euros en Assemblée Générale du 11 Avril 2022.

6ème résolution : Indemnités compensatrices exercice 2022-2023
L'Assemblée Générale décide d'attribuer aux administrateurs une indemnité compensatrice de l'activité consacrée à l'administration de Capgènes. Le montant de l'allocation globale allouée à cet effet au Conseil d'Administration pourra atteindre 24 000 euros pour l'exercice allant du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023.

7ème résolution : Fixation d'un budget formation des administrateurs
L'Assemblée Générale décide d'attribuer aux administrateurs un budget formation dont le montant est fixé à 5 000 euros pour l'exercice allant du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023.

8ème résolution : Conventions règlementées
Après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, conformément aux dispositions du code du commerce, l'Assemblée Générale ordinaire approuve les conventions passées qui y sont relatées.

9ème résolution : Pouvoirs au Président
L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au président du Conseil d'Administration, avec possibilité pour ce dernier de se faire substituer par toute personne de son choix, pour effectuer les formalités de publicité, de dépôt et de façon plus générale toute autre formalité qu'impliqueraient les présentes.

10ème résolution : Election des administrateurs : renouvellement du tiers sortant
Les mandats des administrateurs suivants sont échus lors de la présente assemblée :

TIERS SORTANTS

Associés coopérateurs

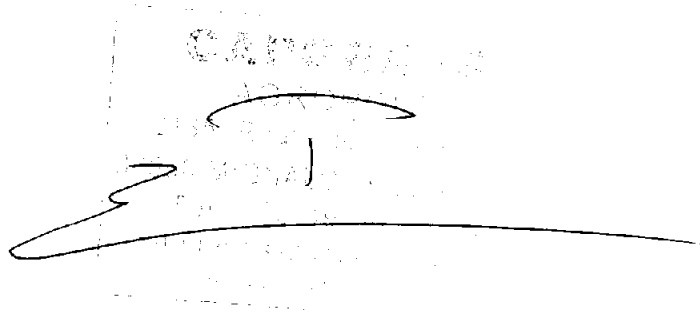
	Nom	Prénom
INNOVAL	COOLS	Yohan
	DANEL	Olivier
	DENIS	Benoit
	DUBOIS	Céline
	GALLARD	Dimitri
	MONTENON	Julien
	ROBIN	Philippe
	STEEGMANS	Sébastien

Associés non coopérateurs

FNEC	CHABAUTY	Gérard

Ces membres sollicitent le renouvellement de leur mandat pour une période de 3 ans (2023 – 2024 – 2025).

Le conseil d'administration a validé l'ouverture d'un nouveau poste d'administrateur pour les associés non coopérateurs. La coopération laitière est candidate.



Greffe du Tribunal de Commerce de Poitiers
4 BD DE LATTRE DE TASSIGNY
CS 30871
86036 POITIERS CEDEX

N° de gestion 2002B00544

Code de vérification : XFCtNUx2u4
https://www.infogreffe.fr/controle

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 11 janvier 2023

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro	442 497 350 R.C.S. Poitiers
Date d'immatriculation	24/06/2002
Dénomination ou raison sociale	**CAPGENES**
Forme juridique	Société coopérative à forme anonyme à capital variable
Adresse du siège	2135 route de Chauvigny Agropole 86550 Mignaloux-Beauvoir
Durée de la personne morale	Jusqu'au 25/04/2073
Date de clôture de l'exercice social	30 septembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms	Baudy Frédéric Nicolas Christian
Date et lieu de naissance	Le 16/01/1980 à Albi (81)
Nationalité	Française
Domicile personnel	La Cluzel 12120 Meljac

Directeur général

Nom, prénoms	MARTIN Pierre Jean-Marie René
Date et lieu de naissance	Le 18/10/1976 à Reims
Nationalité	Française
Domicile personnel	31 route de la Forêt Tronc 86360 Montamisé

Administrateur

Dénomination	FRANCE CONSEIL ELEVAGE (FCEL)
Forme juridique	Autre forme juridique
Adresse	42 rue de Châteaudun 75009 Paris
Immatriculation au RCS	Paris

Administrateur

Dénomination	COPAVENIR
Forme juridique	Société coopérative agricole à capital variable
Adresse	2139 route de Chauvigny Agropole 86550 Mignaloux-Beauvoir
Immatriculation au RCS, numéro	775 715 899 Poitiers

Administrateur

Dénomination	ELVA NOVIA
Forme juridique	Société coopérative agricole
Adresse	rue du Gué Nifette Fontaines 71150 Fontaines
Immatriculation au RCS, numéro	751 615 493 Chalon sur Saône

Administrateur

Dénomination	APIS DIFFUSION
Forme juridique	Société coopérative à forme anonyme à capital variable
Adresse	Les Rochettes 85000 La Roche-sur-Yon
Immatriculation au RCS, numéro	786 440 305 La Roche-sur-Yon

Administrateur

Dénomination	ANICAP
Forme juridique	Association
Adresse	42 rue de Châteaudun 75314 Paris CEDEX 09

Administrateur

Dénomination	FEDERATION NATIONALE DES ELEVEURS DE CHEVRES FNEC
Forme juridique	Autre forme juridique
Adresse	42 rue de Châteaudun 75314 Paris CEDEX 09

Administrateur

Dénomination	AURIVA-ELEVAGE
Forme juridique	Société coopérative agricole
Adresse	61 chemin des Hoteaux 69126 Brindas
Immatriculation au RCS, numéro	301 165 254 Lyon

Administrateur

Dénomination	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA CHEVRE POITEVINE
Forme juridique	Association
Adresse	Saint Goard 79160 Ardin

Administrateur

Dénomination	COOPERATIVE EVOLUTION
Forme juridique	Société coopérative agricole à capital variable
Adresse	rue Eric Tabarly CS 80038 35538 Noyal Sur Vilaine CEDEX
Immatriculation au RCS, numéro	305 321 929 Rennes

Commissaire aux comptes titulaire

Dénomination	SCP MALEVAUT NAUD
Forme juridique	Société civile professionnelle
Adresse	55 boulevard François Arago 79180 Chauray
Immatriculation au RCS, numéro	348 957 226 Niort

Commissaire aux comptes suppléant

Nom, prénoms	GOUTTENEGRE Jean-Louis
Domicile personnel ou adresse professionnelle	55 boulevard François Arago 79180 Chauray

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement	2135 route de Chauvigny Agropole 86550 Mignaloux-Beauvoir
Activité(s) exercée(s)	En tant qu'organisme de sélection: services règlementés du règlement zootechnique européen n°2016/1012, services non règlementés (promotion des races caprines, appui et conseil génétique, mise à disposition de personnel); services liés à l'insémination animale: mise en oeuvre de schéma de sélection, production et cession de semence, mise à disposition de personnel.
Date de commencement d'activité	25/04/1974
Origine du fonds ou de l'activité	Création
Mode d'exploitation	Exploitation directe

Greffe du Tribunal de Commerce de Poitiers
4 BD DE LATTRE DE TASSIGNY
CS 30871
86036 POITIERS CEDEX

N° de gestion 2002B00544

OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- Mention n° 2 du 24/06/2002 Montant du capital minimum : au dessous des trois quarts du montant le plus élevé depuis la constitution de la société.

Le Greffier

FIN DE L'EXTRAIT

Coût dépôt comptes annuels 2023

infogreffe.fr/documents-officiels/infogreffe-gratuit.html

Chat | la poste | loc salles paris | Outils collaboratif | SIA | Capgenes | Expadon | Evolution | google traduction | Zoom | Ocapiat | TRACES NT | Pilot'Elevage | chaumet - Connexion

Etat complet (sur place, au greffe)	83.33 €
Etat complet (envoi par courrier)	84.55 €
Etat complet (transmission par voie electronique , dont diligences de transmission : 2.02 €)	85.41 €
CERTIFICAT EN MATIERE DE PROCÉDURE COLLECTIVE	
Certificat en matière de procédure collective (sur place, au greffe)	2.71 €
Certificat en matière de procédure collective (envoi par courrier)	3.87 €
Certificat en matière de procédure collective (transmission par voie électronique , dont diligences de transmission : 2.02 €)	4.73 €
AUTRES DOCUMENTS	
Bilan simple (données saisies) : dont diligences de transmission par voie électronique : 2.02 €	5.62 €
Historique des inscriptions modificatives au RCS (dont diligences de transmission par voie électronique : 2.02 €)	8.72 €
Copie de jugement ou d'ordonnance (envoi par courrier)	3.85 €
Copie de jugement ou d'ordonnance (transmission par voie électronique , dont diligences de transmission : 2.02 €)	4.71 €
AUTRES SERVICES INFOGREFFE	
Abonnement d'un an à Infogreffe (les consommations mensuelles sont facturées en sus)	102.00 €
Pose de surveillance par n° SIREN, par domaine et par an	
- RCS / Bilans / Actes / Statuts	4.20 €
- par type d'état d'endettement	3.12 €
- procédures collectives	1.80 €
DÉPÔT DES COMPTES ANNUELS	
Dépôt des comptes annuels (année en cours ; sans dépôt de comptes consolidés)	45.02 €
Dépôt des comptes annuels EIRL (ou du document comptable simplifié) au RCS	14.67 €
Dépôt des comptes annuels EIRL (ou du document comptable simplifié) au Registre spécial des EIRL ou au Registre spécial des agents commerciaux	9.22 €

Capgé

CAPGENES – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 14 AVRIL 2023

SCRUTATEURS

NOM et PRENOM	EMARGEMENT
Rillé Thierry	

Cap

** CERTIFICATION **

Je soussigné, Monsieur Frédéric BAUDY, Président de Capgènes, certifie conformes les bilan et compte de résultat, ainsi que les annexes, se rapportant à l'exercice 2021-2022 présentés dans ce document.

Fait à Mignaloux Beauvoir, le 03 Mai 2023

Frédéric BAUDY,

Président de Capgènes

Cap (Union de Sociétés Coopérative à capital variable)
Organisme Entreprise de Sélection caprin multiracial
Agropole – 2135, route de Chauvigny – 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR – Tél : 33 (0)5 49 56 10 75 Fax : 33 (0)5 49 56 46 53
N° Agrément HCCA : 1727 – N°agrément sanitaire FRCC 0860 – Code APE 0162Z – SIRET : RCS Poitiers 442 497 350 000 11 - N° TVA intracommunautaire : FR 17442497350
E-mail : capgenes@capgenes.com